PLAN DE CONSERVATION DU RÉSEAU DE CONNECTIVITÉ

30 janvier 2021

Centre-du-Québec

ÉQUIPE DE TRAVAIL

COORDINATION

Andréanne Blais, directrice générale
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)

RÉDACTION

Andréanne Blais, directrice générale
CRECQ

Jenny-Lee Aubin-Yergeau, chargée de projet
CRECQ

CARTOGRAPHIE

Aurélie Schmidt, géomaticienne
CRECQ

RÉVISION

Éric Perreault, coordonnateur
CRECQ

La réalisation du plan de conservation du réseau de connectivité s'inscrit dans le grand projet *Corridors écologiques : une stratégie d'adaptation aux changements climatiques* coordonné par Conservation de la nature Canada au Québec et ses nombreux partenaires. Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, financé par le Fonds vert.

Le projet a aussi reçu l'appui financier de la Fondation de la faune du Québec

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES III

LISTE DES TABLEAUX IV

LISTE DES FIGURES V

1. INTRODUCTION 1

2. PORTRAIT 2
2.1. PORTRAIT PHYSIQUE 2
2.2. ROUTES ET SENTIERS 6
2.3. ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT 11
2.4. ÉLÉMENTS ÉCOLOGIQUES 16
2.5. PORTRAIT FONCIER 21

3. DIAGNOSTIC 24
3.1. FFOM DIRECTES 24
3.2. FFOM INDIRECTES 25

4. PLAN D'ACTION 26
4.1. VISION 26
4.2. ENJEUX 26
4.3. PLAN D'ACTION 27
4.4. CONSERVATION DES CORRIDORS NATURELS 28
4.5. MOBILISATION ET ENGAGEMENT 28
4.6. RESSOURCES FINANCIÈRES 29
4.7. ACQUIS SCIENTIFIQUE 29

5. CONCLUSION 30

RÉFÉRENCES 31

ANNEXE 1 32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Longueur des corridors naturels par MRC 3
Tableau 2 Superficie des corridors naturels par MRC 4
Tableau 3 Superficie des corridors naturels par classe d'occupation du sol 4
Tableau 4 Superficie des corridors par type d'occupation du sol par MRC 5
Tableau 5 Croisement des corridors naturels avec les autoroutes et les routes nationales. 6
Tableau 6 Croisement des corridors naturels avec des sentiers de plein-air 7
Tableau 7 Croisement des corridors naturels avec des chemins forestiers 10
Tableau 8 Croisement des corridors naturels avec les affectations des MRC 12
Tableau 9 Croisement des corridors naturels avec les lignes de transport d'énergie 13
Tableau 10 Superficie de corridors naturels selon les interventions forestières 14
Tableau 11 Superficie de corridors naturels avec un fort potentiel de développement de la canneberge 15
Tableau 12 Superficie de corridors naturels avec un fort potentiel de développement de l'acériculture 16
Tableau 13 Superficie de corridors naturels avec un habitat connu d'une espèce en situation précaire 17
Le réseau de connectivité comprend quelques habitats fauniques. On note une superficie de 3 957,5 ha de croisements entre les corridors naturels et les habitats fauniques (tableau 14 et figure 12). C'est dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond que les superficies sont les plus grandes avec 1 168,3 ha et 1 370,6 haTableau 14 Superficie de corridors naturels avec un habitat faunique 18
Tableau 15 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les écosystèmes forestiers exceptionnels 19
Tableau 16 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les aires protégées 20
Tableau 17 Propriétés localisées dans un corridor vert ou bleu par MRC 21
Tableau 18 Nombre de propriétés et de propriétaires dans le réseau de connectivité par MRC 22
Tableau 19 Identifier les priorités et les outils selon le contexte géographique 28
Tableau 20 Mobilisation et engagement 28
Tableau 21 Ressources financières 29
Tableau 22 Acquis scientifique 29

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation réseau de connectivité au Centre-du-Québec 3
Figure 2 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les autoroutes et les routes nationales 7
Figure 3 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les sentiers de VTT 8
Figure 4 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les sentiers de motoneige 9
Figure 5 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les pistes cyclables 10
Figure 6 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les chemins forestiers 11
Figure 7 Localisation des croissements du réseau de connectivité avec les lignes de transport d'énergie 13
Figure 8 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les interventions forestières 14
Figure 9 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec le potentiel de développement de la canneberge 15
Figure 10 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec le potentiel acéricole 16
Figure 11 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les habitats d'espèces en situation précaire 17
Figure 12 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les habitats fauniques 19
Figure 13 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les écosystèmes forestiers exceptionnels 20
Figure 14 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les aires protégées..... 21
Figure 15 Nombre de propriétés dans le réseau de connectivité par MRC selon la classe d'occupation du sol ... 23

1 INTRODUCTION

Face à la perte et la fragmentation des milieux naturels, reconnues comme étant les principales causes de la diminution de la biodiversité sur Terre, plusieurs organisations et gestionnaires à travers le monde intègrent progressivement le concept de la connectivité des milieux naturels à la gestion et l'aménagement durable du territoire. Il apparaît en effet que la plupart des espèces s'adaptent mieux, notamment à la suite d'une modification de leur habitat, dans un réseau de milieux naturels connectés que dans un environnement fragmenté. Qu'ils portent le nom de corridors écologiques, fauniques, forestiers, de trames vertes ou bleues, les corridors naturels influencent les processus écologiques, contribuent à maintenir certains services écologiques et favorisent le déplacement des espèces. Une planification structurée de la conservation des corridors naturels s'avère essentielle afin de mener à bien l'atteinte de tous ces bénéfices.

Dans cette optique, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a entamé en 2012 un projet de planification et de conservation d'un réseau régional de connectivité. Le guide *Principes d'élaboration de corridors naturels au Centre-du-Québec* (Blais et Gratton, 2014) a alors été rédigé. On y retrouve un portrait détaillé du territoire qui a permis d'en identifier les principales caractéristiques, en plus de répertorier différentes méthodologies de conception d'un réseau écologique.

Ce travail a donné suite à la tenue d'un chantier de cocréation avec les acteurs du territoire visant à identifier le réseau de connectivité répondant à la fois au besoin de déplacement de la faune, mais aussi aux enjeux du territoire. Des consultations sur la connectivité avec plusieurs intervenants municipaux, agricoles, forestiers, environnementaux et de la recherche ont été réalisées entre 2015 et 2020. Le document *Sommaire des objectifs régionaux en matière de connectivité* (Blais, et Leclair, 2015) y recense les différents objectifs et les approches préconisées pour l'élaboration du réseau de connectivité. En 2019, le réseau de connectivité du Centre-du-Québec a été déterminé selon le potentiel d'habitats pour les oiseaux forestiers et adapté selon les enjeux et objectifs territoriaux. La méthodologie détaillée du réseau de connectivité est décrite dans le *Guide méthodologique pour l'élaboration du réseau de connectivité du Centre-du-Québec*.

Parmi les stratégies identifiées dans la démarche de cocréation, l'établissement d'un portrait et d'un diagnostic du réseau de connectivité s'avérait essentiel. Le présent document expose ainsi ces informations basées sur le plus récent réseau de connectivité identifié au Centre-du-Québec. Il vise à brosser un portrait du réseau de connectivité et un diagnostic des principales menaces pouvant affecter l'intégrité du réseau de connectivité.

2 PORTRAIT

Faits saillants	
Réseau de 35 corridors de 2 396 km	Superficie de 46 351,5 ha
1 019,4 km de corridors vert	1 376,6 km de corridors bleu
50,7% de milieux boisés	17,7% de milieux agricoles

Le réseau de connectivité du Centre-du-Québec parcourt les cinq municipalités régionales de comté (MRC) de la région (Arthabaska, Bécancour, Drummond, Érable, Nicolet-Yamaska). Il traverse plusieurs types d'écosystèmes (forestier, milieu humide, friche et hydrique) et différents contextes d'aménagement (agricole, agroforestier, forestier, résidentiel, industriel, etc.). Afin d'en faire une description plus spécifique, le présent portrait aborde le contexte physique du réseau de connectivité et sa composition foncière par MRC.

Le contexte physique présente les caractéristiques d'occupation du sol pour le réseau de connectivité présent dans chacune des MRC. Le type d'occupation du sol a été classé par thème (milieu boisé, milieu humide, friche, milieu anthropique, sol nu, eau profonde). Ces données proviennent de la base de données d'occupation du sol datant de 2014 pour le secteur des Basse-Terre-du-Saint-Laurent et de la mise à jour de 2019 pour le secteur Appalaches (EECCC et MDDELCC. 2018).

Le contexte foncier présente la composition du réseau de connectivité en matière de propriété privée pour chacune des MRC. Les données utilisées sont tirées des cadastres des 80 municipalités réparties dans les cinq MRC du Centre-du-Québec.

2.1. PORTRAIT PHYSIQUE

Le réseau de connectivité du Centre-du-Québec est de 2 396 km, soit 1 019,4 km de corridors verts et 1 376,6 km de corridors bleus. Un corridor vert se retrouve en majorité en milieu terrestre. Il peut emprunter la trajectoire d'un cours d'eau de façon ponctuel. Un corridor bleu longe un cours d'eau sur la majorité de sa trajectoire. Le tableau 1 présente la répartition des corridors linéaires par MRC. On retrouve au total 35 corridors naturels répartis dans les différentes MRC. La figure 1 permet de voir la répartition géographique de ceux-ci.

En considérant une zone tampon de 100 m autour des corridors naturels (largeur de 200 m), le réseau de connectivité a une superficie totale de 46 351,5 ha. Le tableau 2 présente la superficie de corridors naturels par MRC. Les deux classes d'occupation du sol les plus communes dans les corridors naturels sont les milieux boisés (50,7%) et les milieux agricoles (17,7%) (tableau 3). La MRC qui contribue le moins à la superficie boisée du réseau est la MRC de Nicolet-Yamaska. Il est intéressant de constater que seulement 35% du réseau n'a pas de couverture forestière (eau profonde, milieu agricole, milieu anthropique, milieu humide non-boisé et sol nu).

Le tableau 4 liste les classes d'occupation du sol par MRC. L'annexe 1 présente la répartition des classes d'occupation du sol pour chacun des corridors naturels.

Figure 1 Localisation réseau de connectivité au Centre-du-Québec

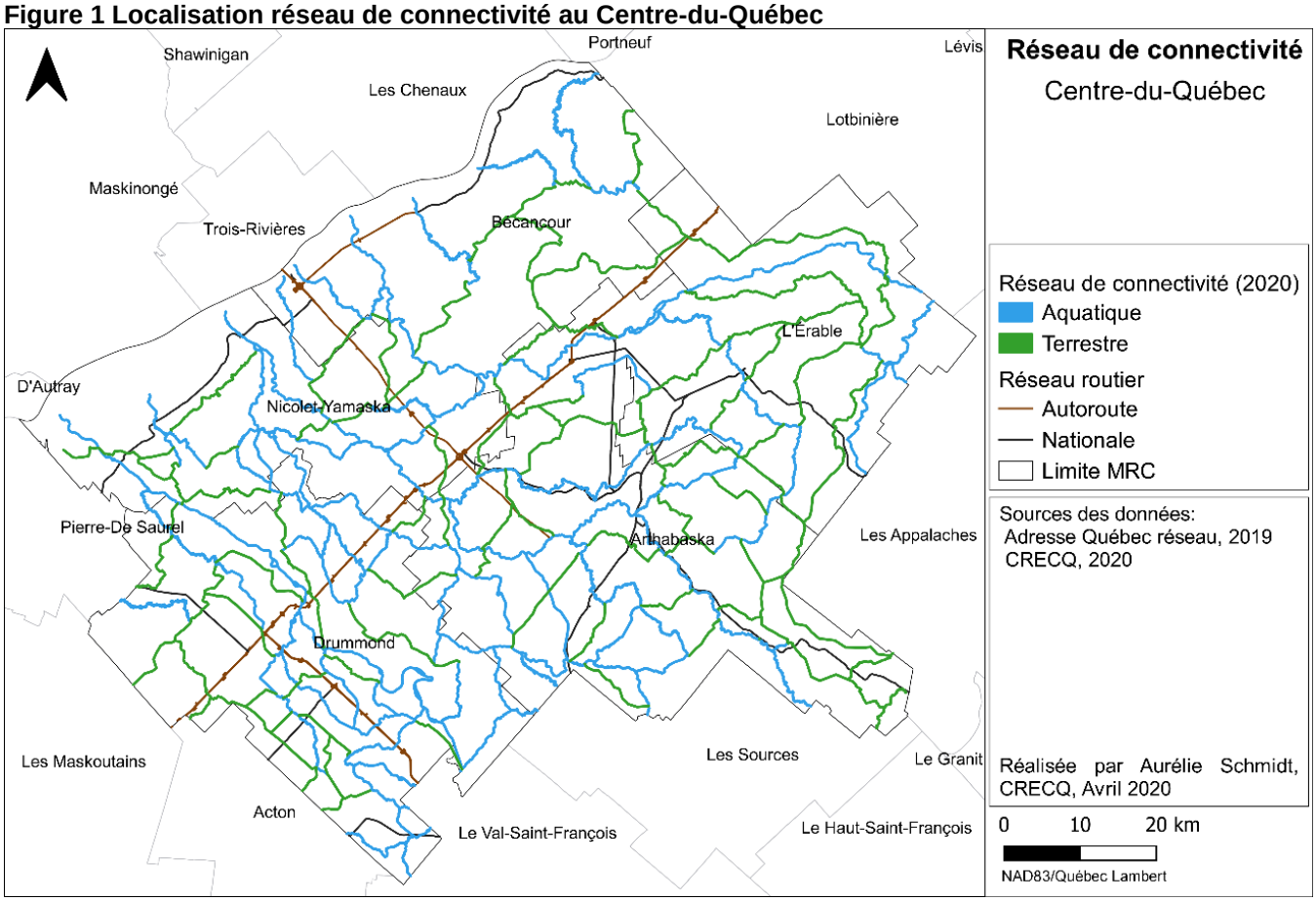

Tableau 1 Longueur des corridors naturels par MRC

MRC	Longueur (km)
Arthabaska	**691,7**
Aquatique	383,3
Terrestre	308,4
Bécancour	**272,7**
Aquatique	162,4
Terrestre	110,3
Drummond	**653,2**
Aquatique	427,4
Terrestre	225,9
L'Érable	**416,6**
Aquatique	179,1
Terrestre	237,5
Nicolet-Yamaska	**361,8**
Aquatique	224,4
Terrestre	137,3
Total	**2396,0**

Tableau 2 Superficie des corridors naturels par MRC

MRC	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Arthabaska	13481,2	29,1
Bécancour	5274,9	11,4
Drummond	12515,3	27,0
L'Érable	8171,9	17,6
Nicolet-Yamaska	6908,2	14,9
Total	**46351,5**	

Tableau 3 Superficie des corridors naturels par classe d'occupation du sol

Classe d'occupation du sol	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
Eau profonde	5198,8	11,2
Friche / Arbustif	2195,1	4,7
Friche / Arbustif sous lignes électriques	149,7	0,3
Milieu agricole	8204,5	17,7
Milieu anthropique	1783,5	3,8
Milieu boisé	23494,2	50,7
Milieu humide	5244,1	11,3
Sol nu	81,6	0,2
Total	**46351,5**	

Pour la MRC d'Arthabaska, tous corridors confondus, les deux classes d'occupation du sol les plus communes dans les corridors naturels sont les milieux boisés (56,2%) et les milieux agricoles (15,9%). Pour la MRC de Bécancour, tous corridors confondus, les deux classes d'occupation du sol les plus représentées dans les corridors de connectivité sont les milieux boisés (57,9%) et les milieux humides (14,8%). Pour la MRC de Drummond, tous corridors confondus, les deux classes d'occupation du sol les plus représentées dans les corridors de connectivité sont les milieux boisés (45,6%) et les milieux agricoles (19,8%). Pour la MRC de L'Érable, tous corridors confondus, les deux classes d'occupation du sol les plus représentées dans les corridors de connectivité sont les milieux boisés (54,1%) et les milieux humides (16,7%). Pour la MRC de Nicolet-Yamaska, tous corridors confondus, les deux classes d'occupation du sol les plus représentées dans les corridors de connectivité sont les milieux boisés (39,5%) et les milieux agricoles (28,0%).

Tableau 4 Superficie des corridors par type d'occupation du sol par MRC

MRC	Superficie (ha)	Pourcentage MRC (%)	Pourcentage Centre-du-Québec (%)
Arthabaska	**13481,2**		
Eau profonde	1179,9	8,8	2,5
Friche / Arbustif	623,4	4,6	1,3
Friche / Arbustif sous lignes électriques	45,4	0,3	0,1
Milieu agricole	2145,5	15,9	4,6
Milieu anthropique	675,1	5,0	1,5
Milieu boisé	7576,9	56,2	16,3
Milieu humide	1211,4	9,0	2,6
Sol nu	23,7	0,2	0,1
Bécancour	**5274,9**		
Eau profonde	459,2	8,7	1,0
Friche / Arbustif	229,7	4,4	0,5
Friche / Arbustif sous lignes électriques	9,0	0,2	0,0
Milieu agricole	645,4	12,2	1,4
Milieu anthropique	92,7	1,8	0,2
Milieu boisé	3055,7	57,9	6,6
Milieu humide	778,8	14,8	1,7
Sol nu	4,3	0,1	0,0
Drummond	**12515,3**		
Eau profonde	1643,9	13,1	3,5
Friche / Arbustif	509,5	4,1	1,1
Friche / Arbustif sous lignes électriques	57,2	0,5	0,1
Milieu agricole	2481,3	19,8	5,4
Milieu anthropique	617,0	4,9	1,3
Milieu boisé	5709,6	45,6	12,3
Milieu humide	1460,7	11,7	3,2
Sol nu	36,1	0,3	0,1
L'Érable	**8171,9**		
Eau profonde	796,9	9,8	1,7
Friche / Arbustif	333,5	4,1	0,7
Friche / Arbustif sous lignes électriques	19,0	0,2	0,0
Milieu agricole	999,8	12,2	2,2
Milieu anthropique	228,5	2,8	0,5
Milieu boisé	4420,5	54,1	9,5
Milieu humide	1361,5	16,7	2,9
Sol nu	12,3	0,2	0,0
Nicolet-Yamaska	**6908,2**		
Eau profonde	1118,9	16,2	2,4
Friche / Arbustif	499,1	7,2	1,1
Friche / Arbustif sous lignes électriques	19,1	0,3	0,0
Milieu agricole	1932,4	28,0	4,2
Milieu anthropique	170,3	2,5	0,4
Milieu boisé	2731,5	39,5	5,6
Milieu humide	431,7	6,2	0,9
Sol nu	5,2	0,1	0,0
Total général	**46351,5**		

2.2. ROUTES ET SENTIERS

La section suivante présente les croissements avec les routes et sentiers.

a) Autoroutes et routes nationales

Les routes nationales et les autoroutes croissent les corridors naturels 274 fois au Centre-du-Québec (tableau 5 et figure 2). C'est dans la MRC d'Arthabaska que ce nombre est plus élevé.

Tableau 5 Croisement des corridors naturels avec les autoroutes et les routes nationales

MRC	Nombre de croisement
Arthabaska	**113**
Autoroute	28
Nationale	85
Bécancour	**32**
Autoroute	18
Nationale	14
Drummond	**71**
Autoroute	56
Nationale	15
L'Érable	**30**
Autoroute	6
Nationale	24
Nicolet-Yamaska	**28**
Autoroute	18
Nationale	10
Total	**274**

Figure 2 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les autoroutes et les routes nationales

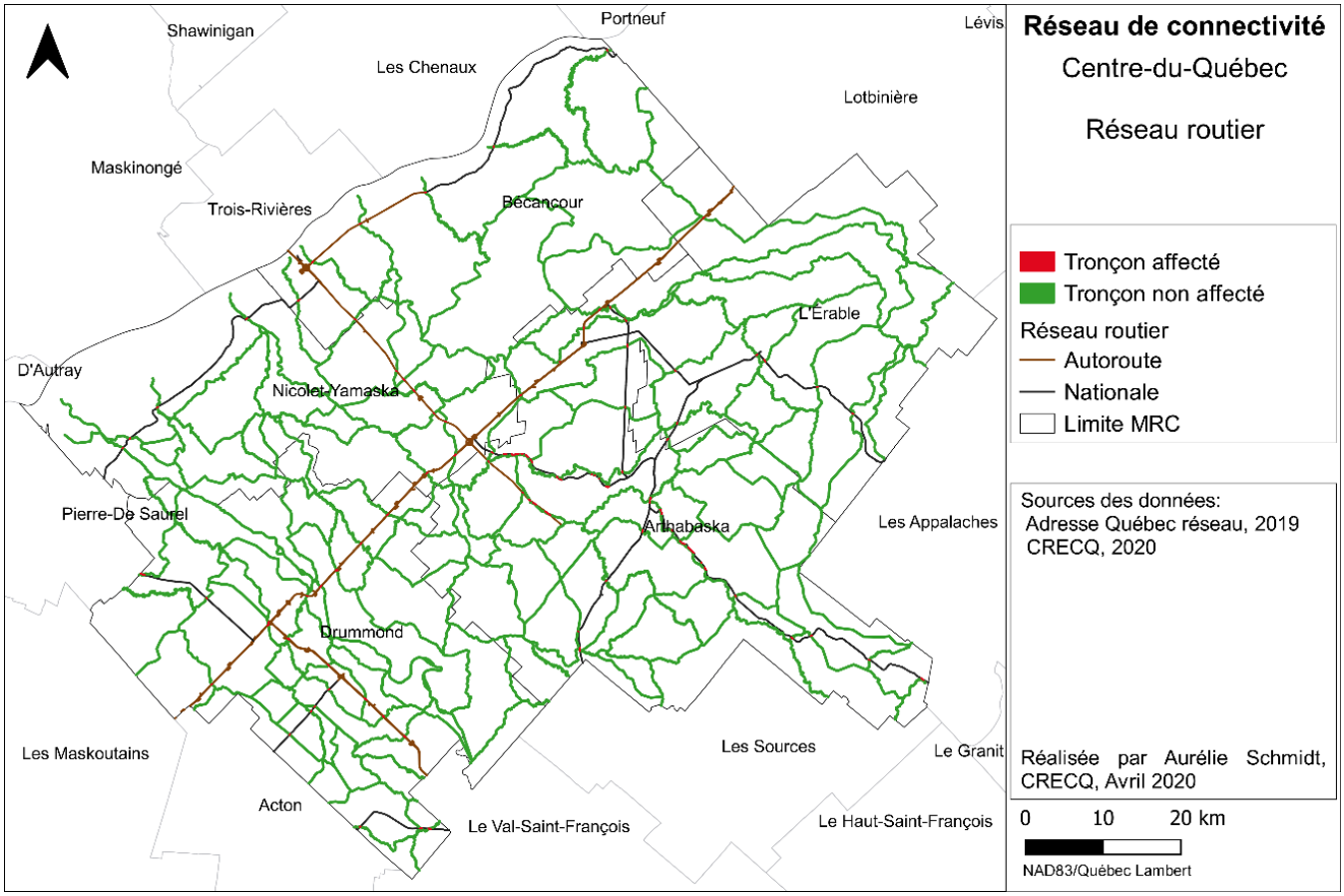

b) Sentiers de plein-air

Au niveau des sentiers de plein air, il y a un total de 251 croisements avec les sentiers de VTT, 318 avec les sentiers de motoneige et 71 avec les pistes cyclables et ce, pour l'entièreté de la région (tableau 6 et figure 3, 4 et 5). C'est dans la MRC d'Arthabaska qu'il y a le plus de croisements avec les sentiers de VTT et motoneige confondus. Pour les pistes cyclables, c'est dans la MRC de Drummond qu'il y a le plus de croisement.

Tableau 6 Croisement des corridors naturels avec des sentiers de plein-air

MRC	Nombre de croisement			
	VTT	Motoneige	Piste cyclable	Total par MRC
Arthabaska	83	104	10	197
Bécancour	29	33	15	77
Drummond	60	85	21	166
L'Érable	48	61	6	115
Nicolet-Yamaska	31	35	19	85
Total	**251**	**318**	**71**	**640**

Figure 3 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les sentiers de VTT

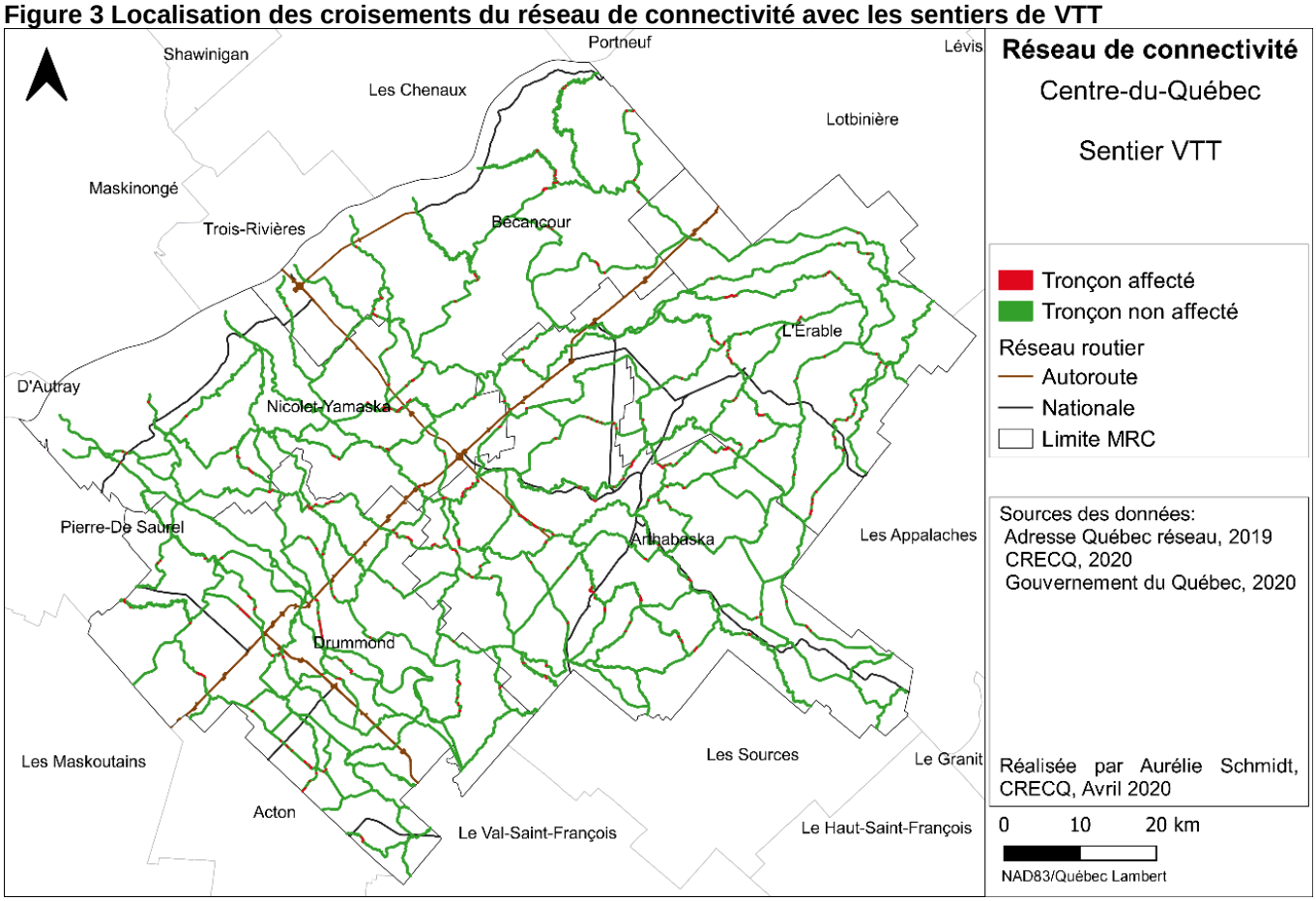

Figure 4 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les sentiers de motoneige

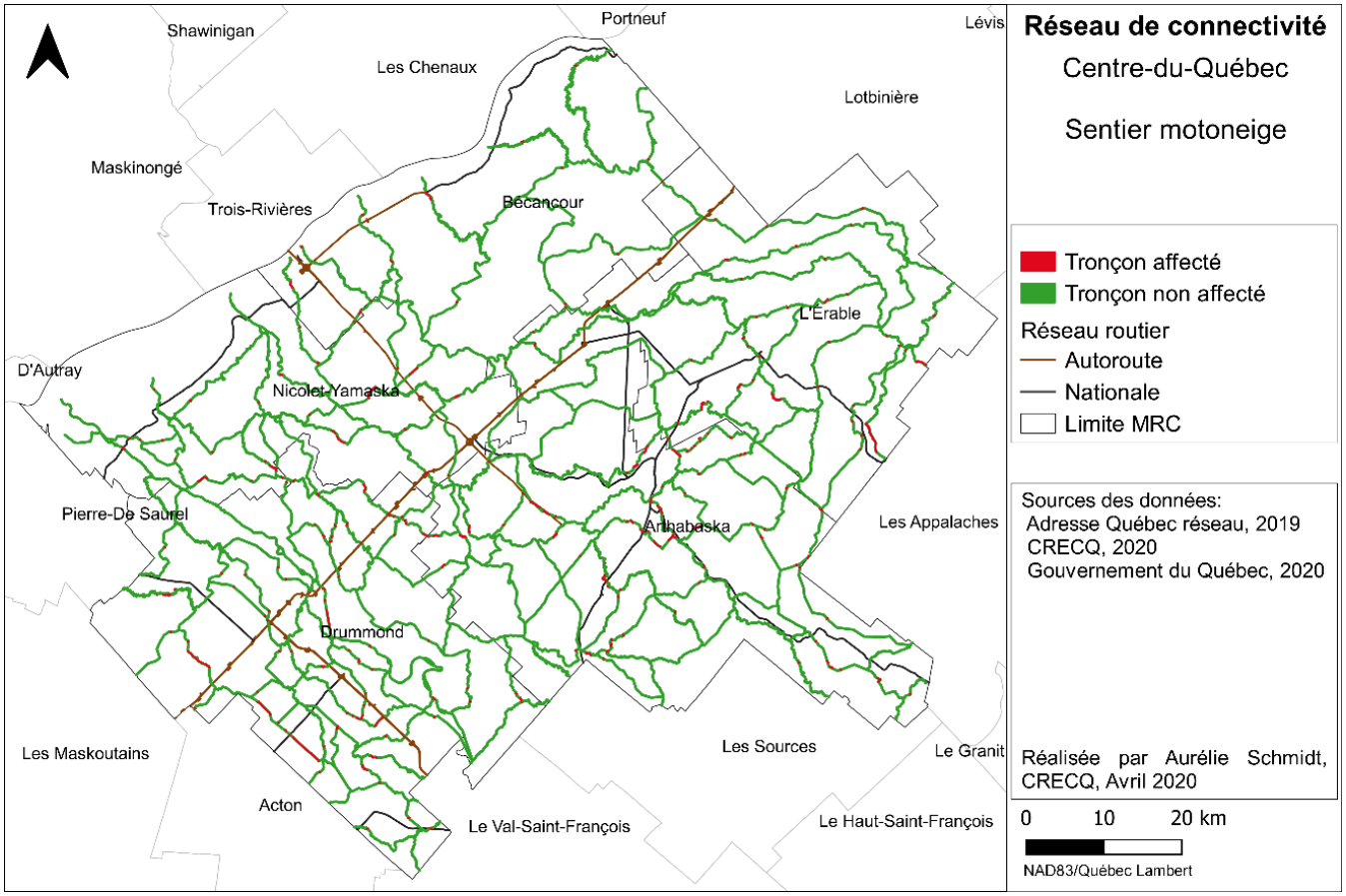

Figure 5 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les pistes cyclables

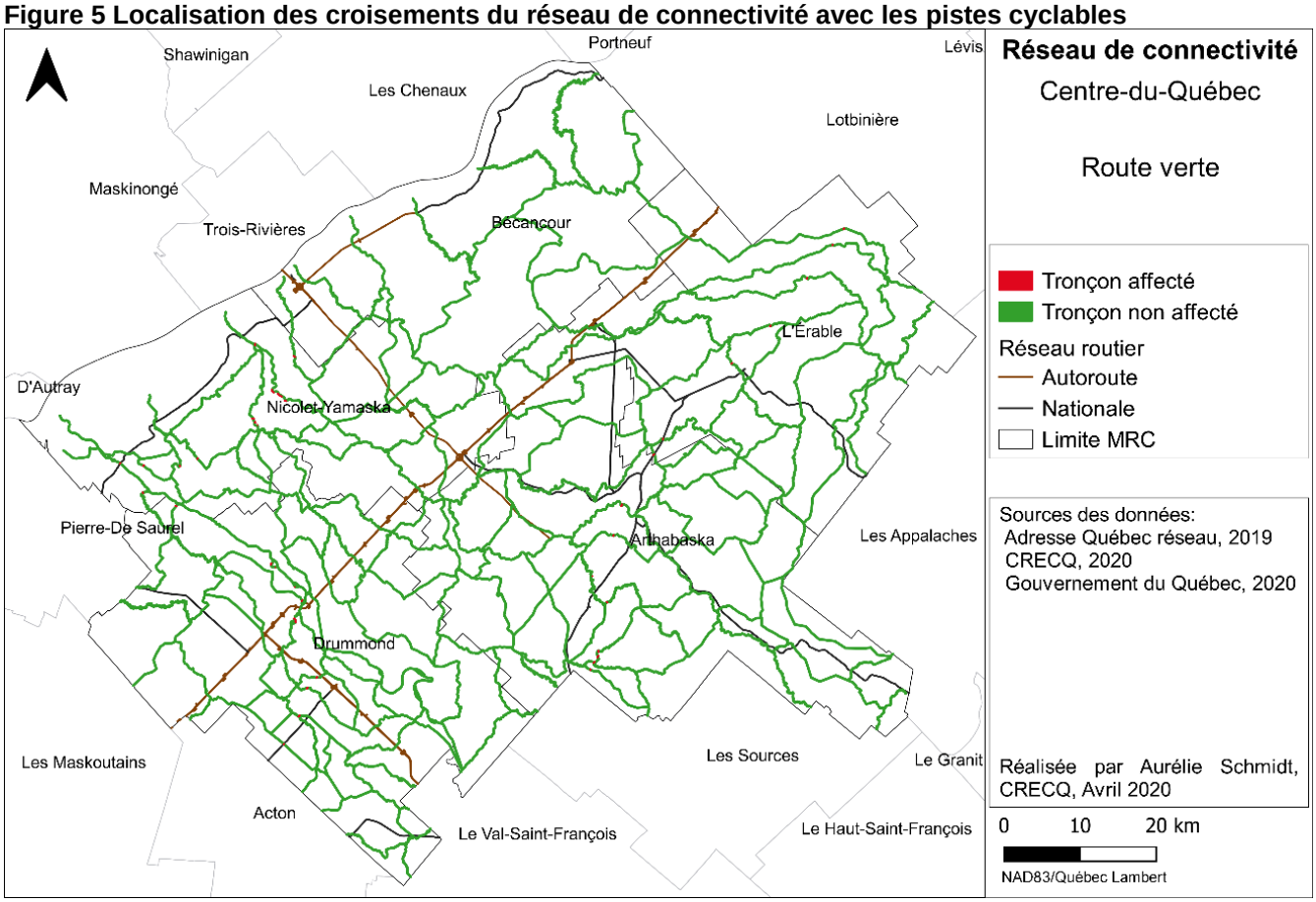

c) Chemins forestiers

Pour les chemins forestiers, il y un total de 51 croisements au Centre-du-Québec (tableau 7 et figure 6). C'est dans la MRC d'Arthabaska qu'il y a le plus de croisement avec un total de 23 croisements. Il est à noter que ces chiffres ne sont pas représentatifs de la réalité. La compilation des chemins forestiers (MFFP, 2020) compile les chemins connues et recensées dans la carte écoforestière.

Tableau 7 Croisement des corridors naturels avec des chemins forestiers

MRC	Nombre de croisement
Arthabaska	23
Bécancour	6
Drummond	7
L'Érable	13
Nicolet-Yamaska	2
Total	**51**

Figure 6 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les chemins forestiers

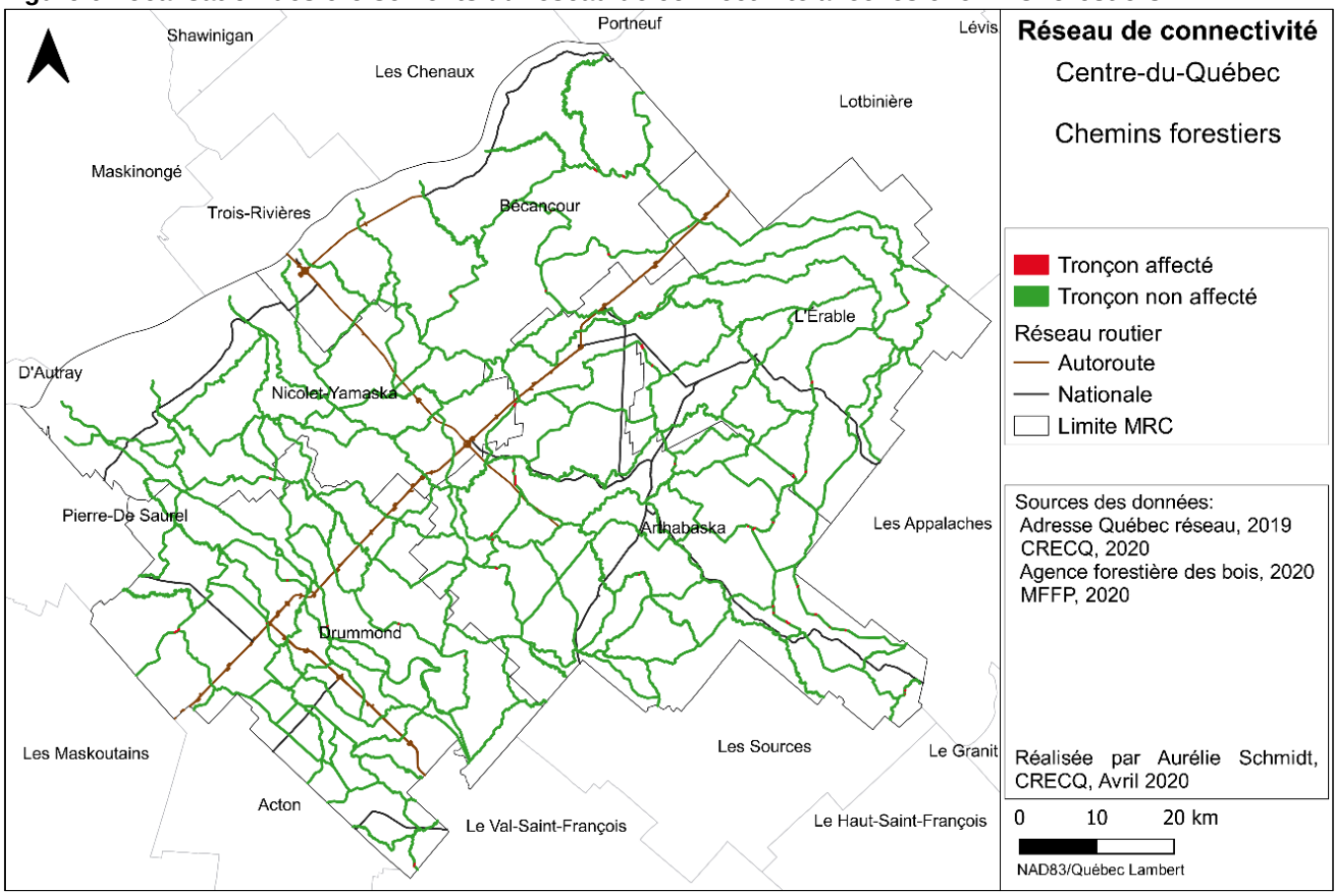

2.3. ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT

La section suivante présente les croisements avec les activités de développement actuelles ou planifiées.

a) Affectation

Le croisement des corridors naturels avec les affectations des MRC montre une forte proportion des corridors naturels en affectation agricole, soit plus de 50% dans chacune des MRC (tableau 8). La MRC de L'Érable présente la plus forte proportion d'affectation forestière parmi les MRC, soit 13,9% des corridors naturels.

Tableau 8 Croisement des corridors naturels avec les affectations des MRC

MRC	Affectation	Superficie (ha)	Pourcentage de la superficie des corridors (%)
Arthabaska	Aéroport régional	29,0	0,2
	Agricole	9773,5	71,8
	Agroforestière 10 hectares	27,9	0,2
	Agroforestière 20 hectares	1784,0	13,1
	Agroforestière 4 hectares	133,0	1,0
	Commerciale rurale	0,4	0,0
	Corridor public	9,4	0,1
	Forestière	648,9	4,8
	Industrielle	9,9	0,1
	Lieu d'enfouissement	5,5	0,0
	Périmètre urbain	593,3	4,4
	Récréotouristique	7,3	0,1
	Résidentielle rurale	340,3	2,5
	Rurale sans morcellement	58,6	0,4
	Villégiature	189,2	1,4
Bécancour	Agricole	2794,3	52,6
	Agroforestière	2198,0	41,4
	Conservation	65,9	1,2
	Faunique	72,1	1,4
	Fleuve Saint-Laurent	10,9	0,2
	Forestière	0,3	0,0
	Industrielle légère (I-LE-2)	2,2	0,0
	Industrielle lourde (I-LO-1)	33,8	0,6
	Périmètre urbain	13,5	0,3
	Récréative	48,6	0,9
	Rurale	30,8	0,6
	Villégiature	34,1	0,6
	Wôlinak	5,7	0,1
Drummond	Aéroportuaire	13,9	0,1
	Agricole dynamique	5073,3	45,3
	Agricole récréoforestière	311,0	2,8
	Agricole viable	4722,6	42,1
	Centre-ville	0,2	0,0
	Commerciale régionale	4,6	0,0
	Conservation	21,7	0,2
	GMR	9,2	0,1
	Industrielle régionale	27,3	0,2
	Périmètre urbain	472,0	4,2
	Récréative	16,3	0,1
	Rurale	539,8	4,8
L'Érable	Agricole extensive appalachienne	452,6	5,5
	Agricole extensive plaine sablotourbeuse	549,3	6,6
	Agricole intensive dynamique	2130,3	25,7
	Agricole viable	2361,5	28,4
	Agrotouristique	819,0	9,9
	Conservation	496,8	6,0
	Forestière	1155,9	13,9
	Périmètre urbain	106,4	1,3
	Récréoforestière	116,8	1,4
	Villégiature	113,4	1,4
Nicolet-Yamaska	Agricole	4438,8	63,6
	Agricole/Recréation	198,9	2,9
	Agroforestière	1092,7	15,6
	Conservation	40,4	0,6
	Eau	1097,2	15,7
	Ilots déstructurés	52,3	0,8
	Périmètre urbain	55,3	0,8
	Recréation/conservation	9,3	0,1
Total		**45419,2**	

b) Lignes de transport d'énergie

Au total, il y a 107 croisements des corridors naturels avec les lignes de transport d'énergie (tableau 9 et figure 7). C'est dans les MRC de Drummond et d'Arthabaska qu'il y a le plus de croisements.

Tableau 9 Croisement des corridors naturels avec les lignes de transport d'énergie

MRC	Nombre de croisements
Arthabaska	34
Bécancour	8
Drummond	40
L'Érable	15
Nicolet-Yamaska	10
Total	**107**

Figure 7 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les lignes de transport d'énergie

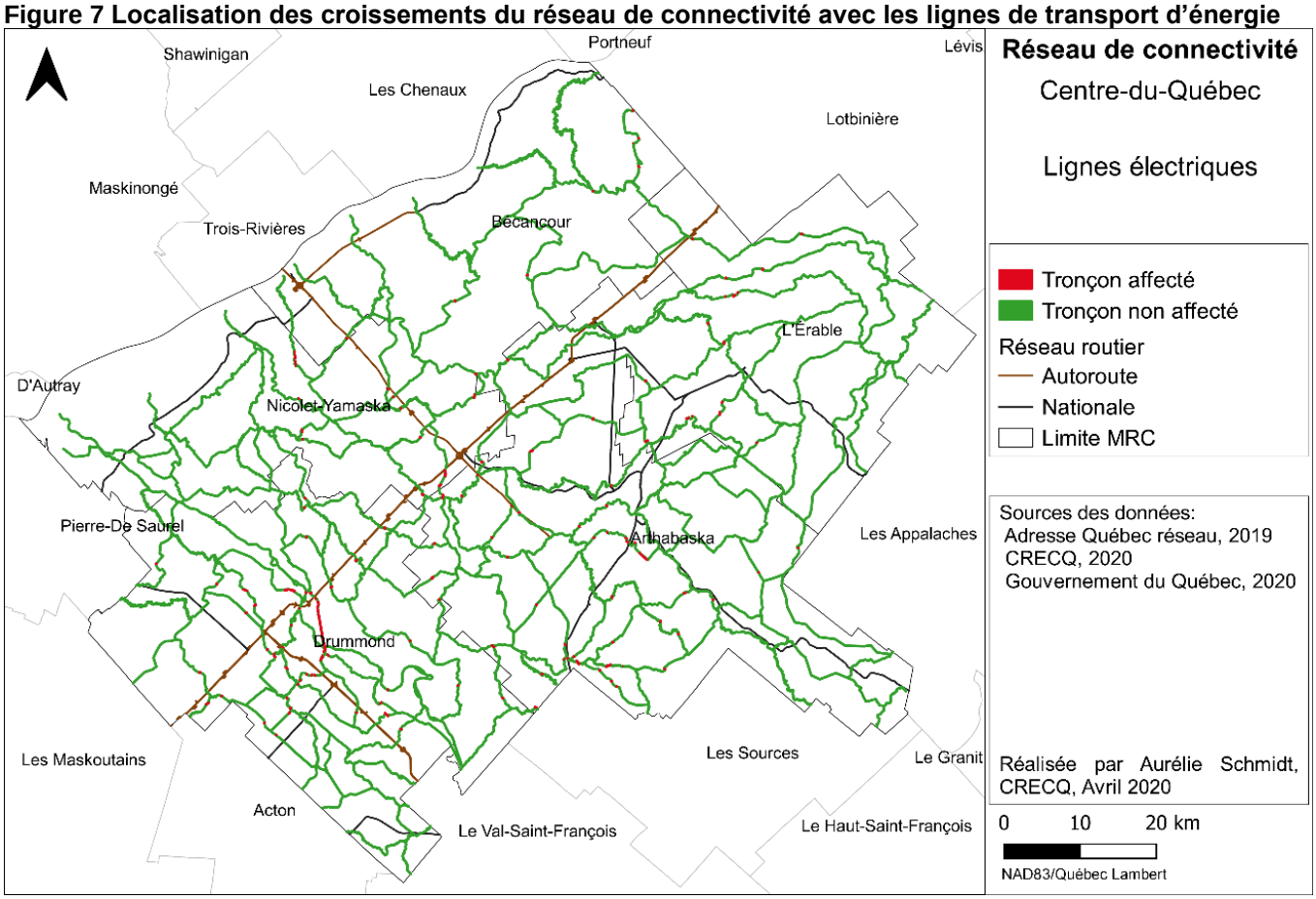

c) Interventions forestières

Au niveau des interventions forestières recensées entre 2003 et 2018 (MFFP, 2020), les travaux commerciaux sont les interventions les plus représentées dans les corridors naturels avec une superficie de 1 327,9 ha (tableau 10 et figure 8). C'est dans la MRC d'Arthabaska que les interventions forestières au sein des corridors naturels sont les plus fréquents. Il est à noter que ces chiffres ne sont pas représentatifs de la réalité. La compilation des interventions forestières du MFFP 2020, compile les interventions connues et recensées dans la carte écoforestière.

Tableau 10 Superficie de corridors naturels selon les interventions forestières

MRC	Superficie (ha)
Arthabaska	**700,5**
Plantation	82,4
Travaux commerciaux	618,1
Bécancour	**201,6**
Plantation	29,1
Travaux commerciaux	172,5
Drummond	**164,6**
Plantation	41,7
Travaux commerciaux	122,9
L'Érable	**370,7**
Plantation	59,6
Travaux commerciaux	311,1
Nicolet-Yamaska	**119,8**
Plantation	16,4
Travaux commerciaux	103,3
Total	**1557,3**

Figure 8 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les interventions forestières

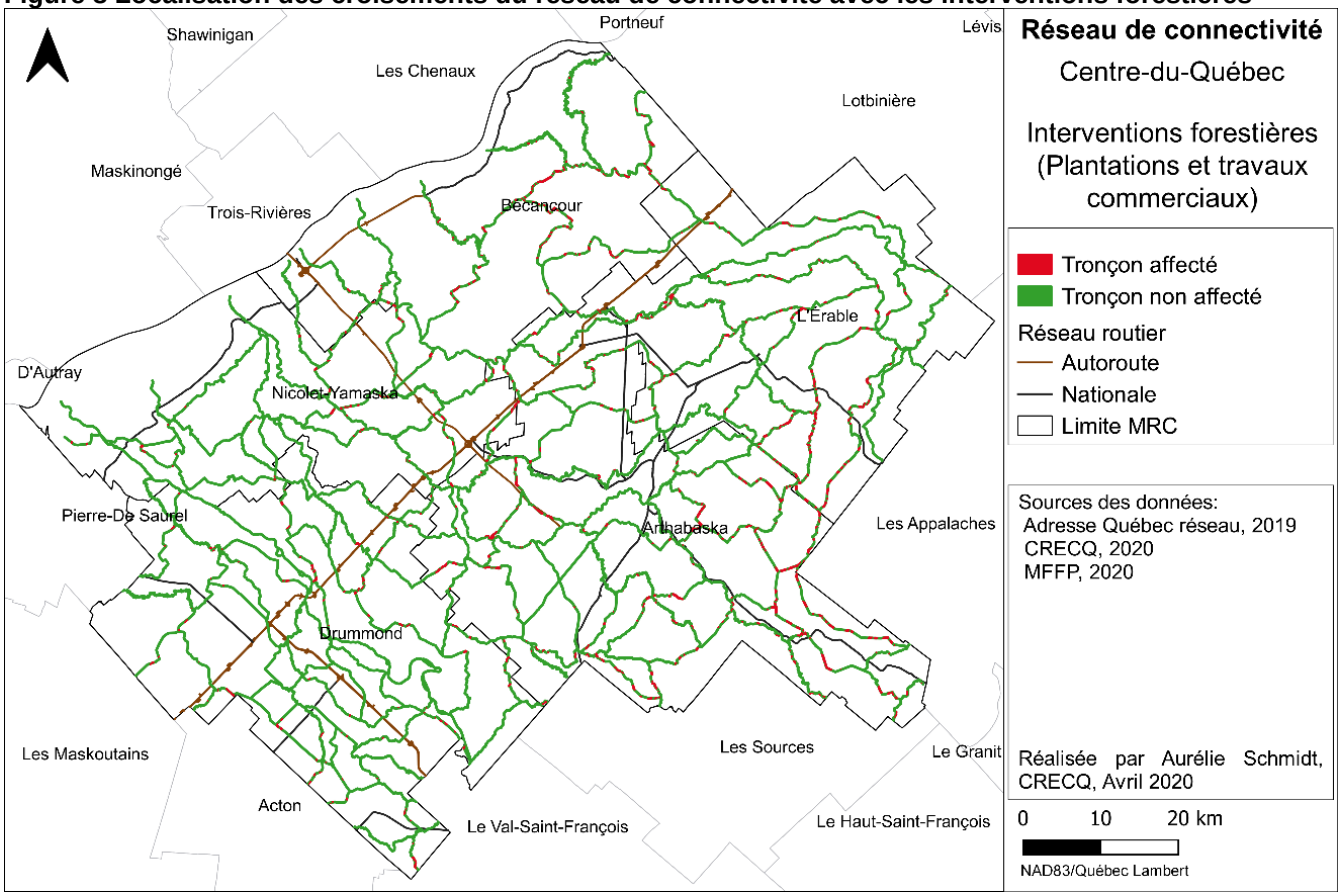

d) Potentiel de développement de la canneberge

À l'analyse du croisement avec la carte de potentiel de développement de la canneberge (MAPAQ, 2020), on constate que la superficie pouvant être affectée est considérable avec une superficie de 11 754,7 ha (tableau 11 et figure 9). C'est dans la MRC Drummond et d'Arthabaska qu'il y a le plus de croisements, soit 3 357,3 ha et 3 165,2 ha.

Tableau 11 Superficie de corridors naturels avec un fort potentiel de développement de la canneberge

MRC	Superficie (ha)
Arthabaska	3165,2
Bécancour	1638,6
Drummond	3357,3
L'Érable	2002,9
Nicolet-Yamaska	1590,7
Total	**11754,7**

Figure 9 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec le potentiel de développement de la canneberge

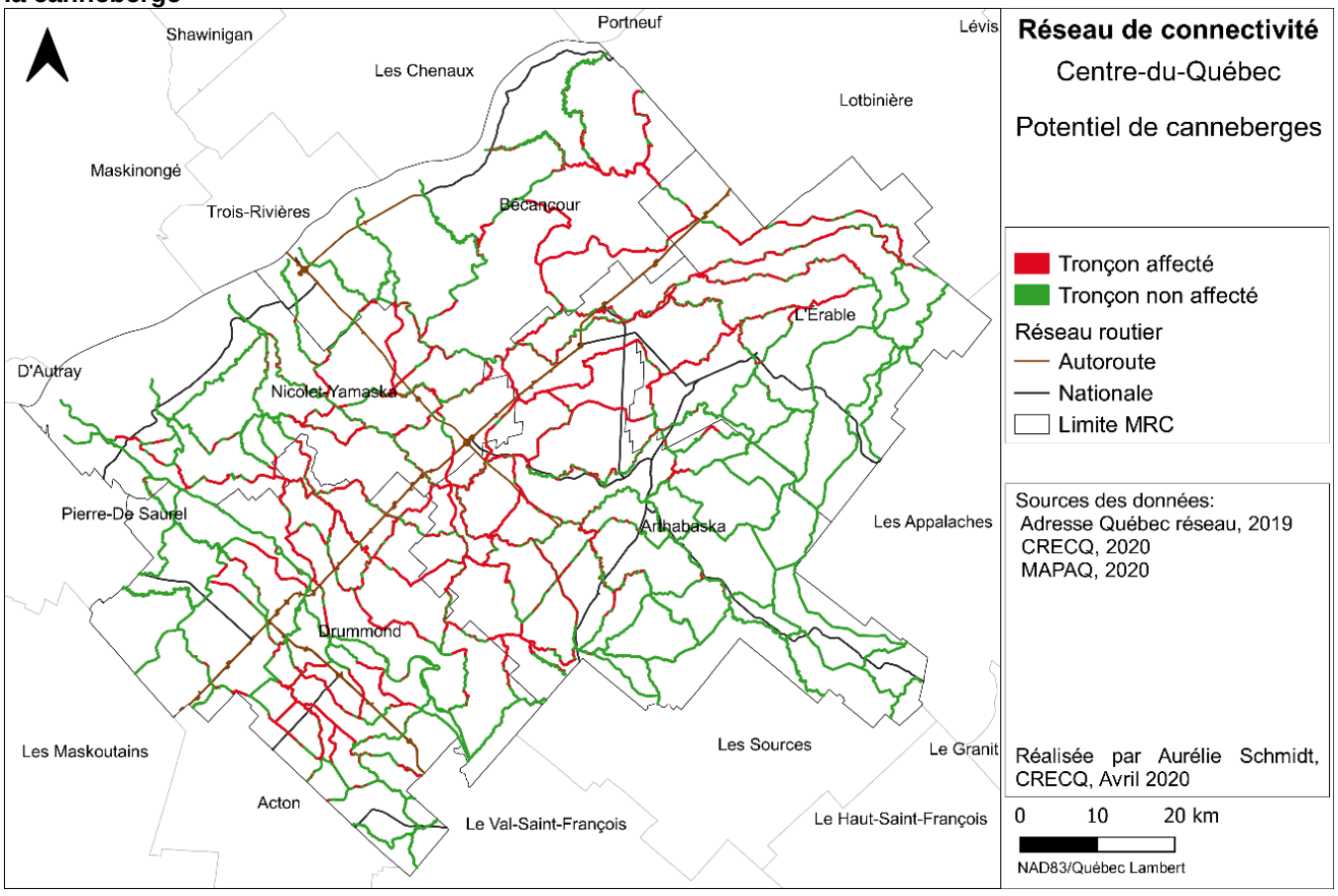

e) Potentiel acéricole

À l'analyse du croisement avec la carte de potentiel d'acériculture (MAPAQ, 2020), on constate que la superficie totale est de 4 541,2 ha (tableau 12 et figure 10). C'est respectivement dans la MRC d'Arthabaska, de L'Érable et de Drummond qu'il y a le plus de croisements, soit 1 495,6 ha, 1 126,2 et 1 012,3 ha.

Tableau 12 Superficie de corridors naturels avec un fort potentiel de développement de l'acériculture

MRC	Superficie (ha)
Arthabaska	1495,6
Bécancour	307,4
Drummond	1012,3
L'Érable	1126,2
Nicolet-Yamaska	599,7
Total	**4541,2**

Figure 10 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec le potentiel acéricole

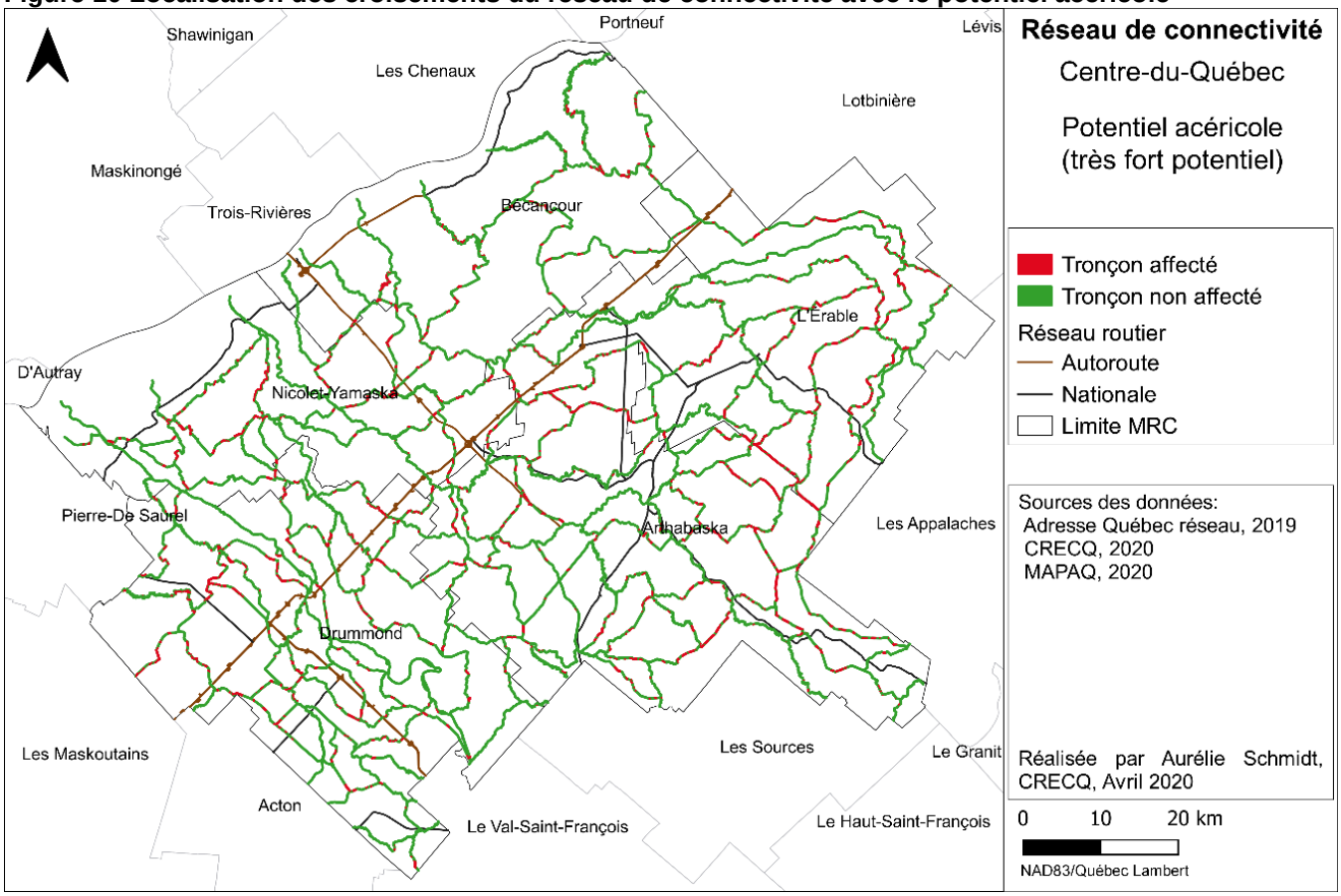

2.4. ÉLÉMENTS ÉCOLOGIQUES

La section suivante présente les croisements avec les éléments écologiques.

f) Espèces en situation précaire

Le réseau de connectivité comprend quelques habitats d'espèce en situation précaire. On note une superficie de 2 659,2 ha de croisements entre les corridors naturels et les habitats connus des espèces en situation précaire

(tableau 13 et figure 11). C'est dans la MRC de Nicolet-Yamaska que la superficie est la plus grande avec 834,9 ha.

Tableau 13 Superficie de corridors naturels avec un habitat connu d'une espèce en situation précaire

MRC	Superficie (ha)
Arthabaska	296,4
Bécancour	433,8
Drummond	699,9
L'Érable	394,2
Nicolet-Yamaska	834,9
Total	**2659,2**

Figure 11 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les habitats d'espèces en situation précaire

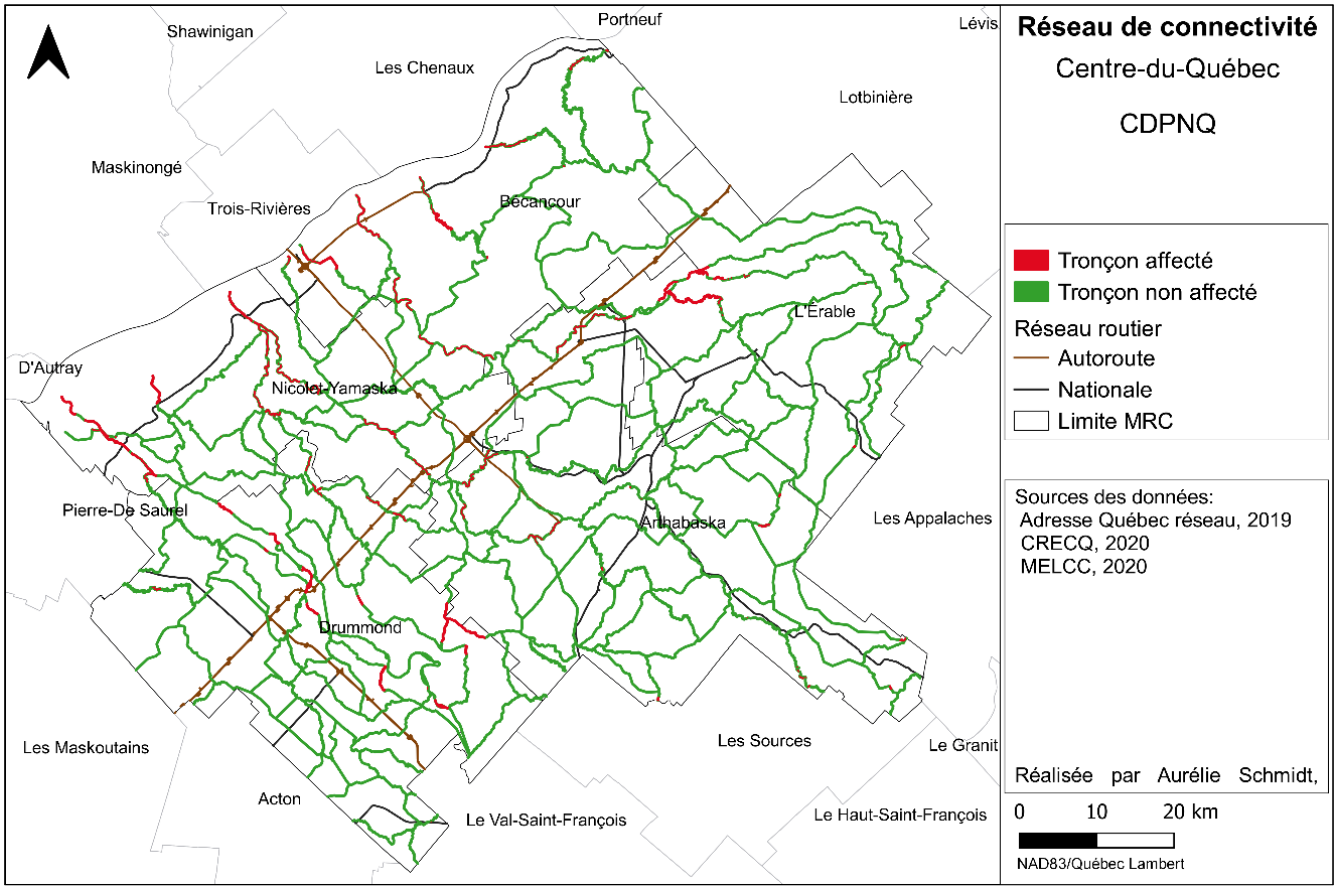

g) Habitats fauniques

Le réseau de connectivité comprend quelques habitats fauniques. On note une superficie de 3 957,5 ha de croisements entre les corridors naturels et les habitats fauniques (tableau 14 et figure 12). C'est dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond que les superficies sont les plus grandes avec 1 168,3 ha et 1 370,6 ha

Tableau 14 Superficie de corridors naturels avec un habitat faunique

MRC	Superficie (ha)
Arthabaska	**1168,3**
Cerf de Virginie	1156,1
Oies, bernaches, canards	0,0
Rat musqué	12,2
Bécancour	**469,7**
Cerf de Virginie	345,2
Oies, bernaches, canards	121,5
Rat musqué	3,1
Drummond	**1370,6**
Cerf de Virginie	1302,8
Oies, bernaches, canards	0,00
Rat musqué	67,9
L'Érable	**876,6**
Cerf de Virginie	876,6
Oies, bernaches, canards	0,0
Rat musqué	0,0
Nicolet-Yamaska	**72,3**
Cerf de Virginie	32,5
Oies, bernaches, canards	27,0
Rat musqué	12,7
Total	**3957,5**

Figure 12 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les habitats fauniques

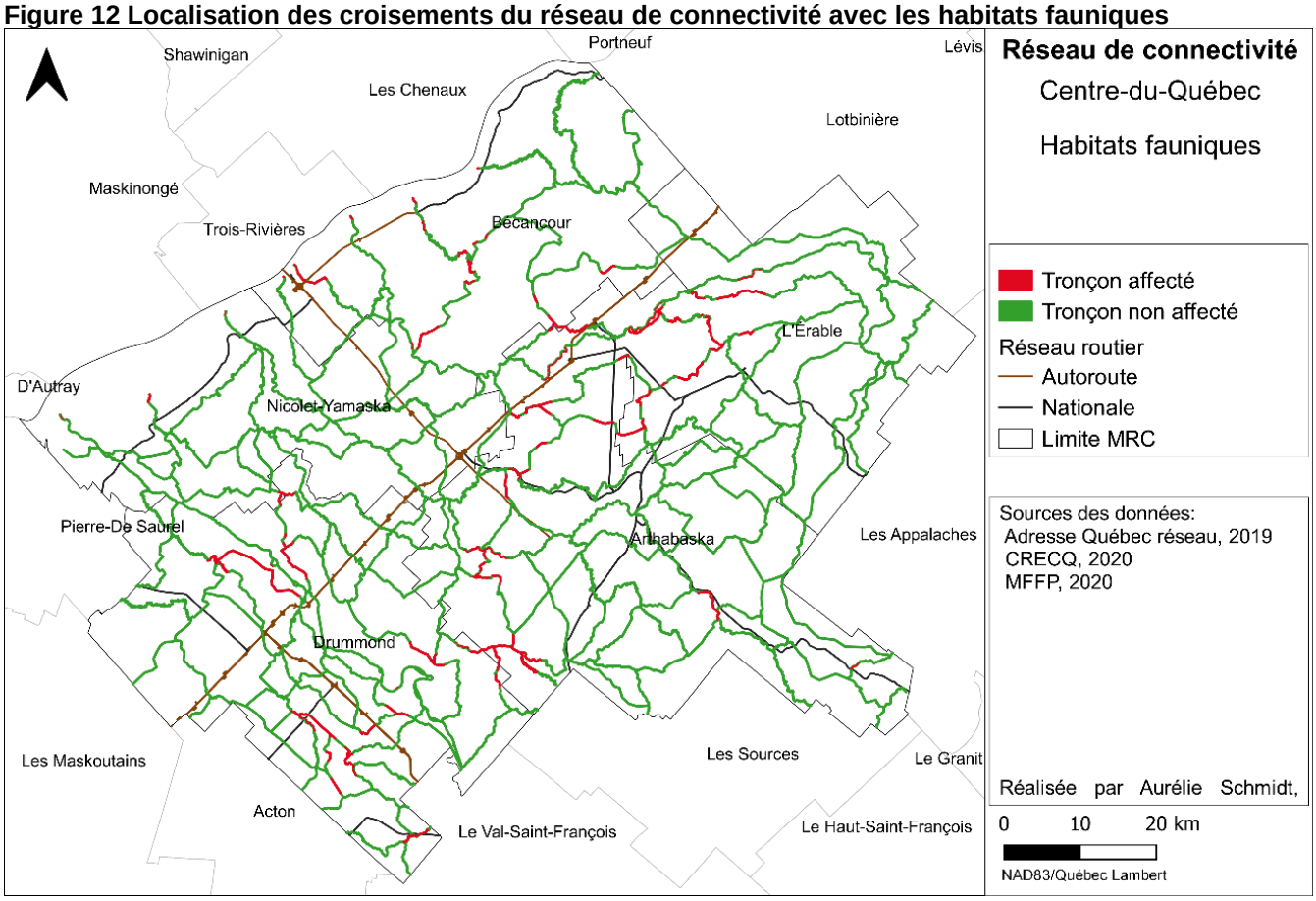

h) Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)

Le réseau de connectivité comprend quelques EFE. On note une superficie de 93,6 ha de croisements entre les corridors naturels et les EFE (tableau 15 et figure 13). C'est dans les MRC de Drummond et de Bécancour que les superficies sont les plus grandes avec 37,7 ha et 25,0 ha.

Tableau 15 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les écosystèmes forestiers exceptionnels

MRC	Superficie (ha)
Arthabaska	17,5
Bécancour	25,0
Drummond	37,7
L'Érable	13,3
Nicolet-Yamaska	0,1
Total	**93,6**

Figure 13 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les écosystèmes forestiers exceptionnels

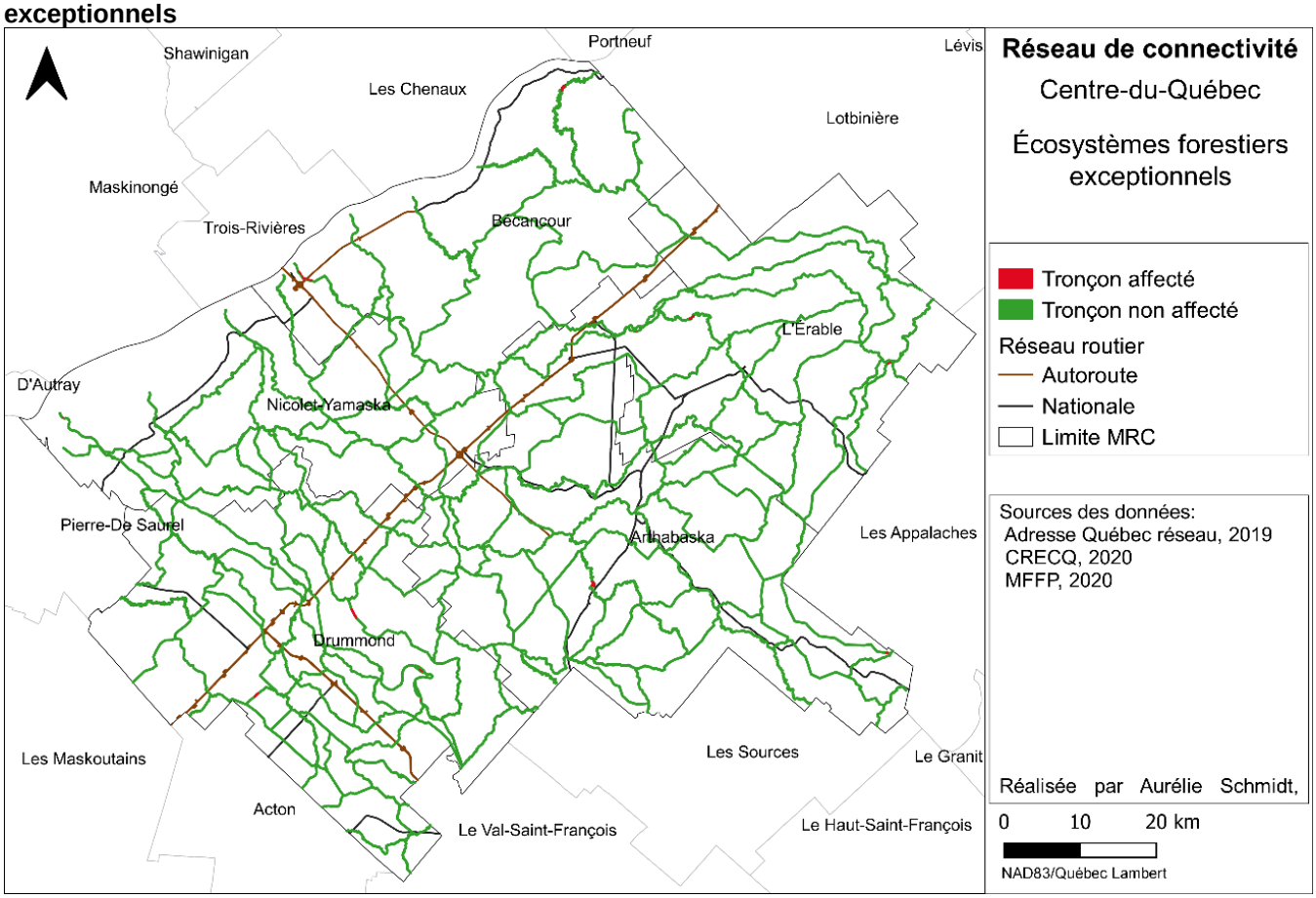

i) Aires protégées

Le réseau de connectivité comprend quelques aires protégées. On note une superficie de 99,8 ha de croisements entre les corridors naturels et les aires protégées (tableau 16 et figure 14). C'est dans la MRC de L'Érable que la superficie est la plus grande avec 54,8 ha.

Tableau 16 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les aires protégées

MRC	Superficie (ha)
Arthabaska	17,2
Bécancour	19,6
Drummond	0,0
L'Érable	54,8
Nicolet-Yamaska	8,2
Total	**99,8**

Figure 14 Localisation des croisements du réseau de connectivité avec les aires protégées

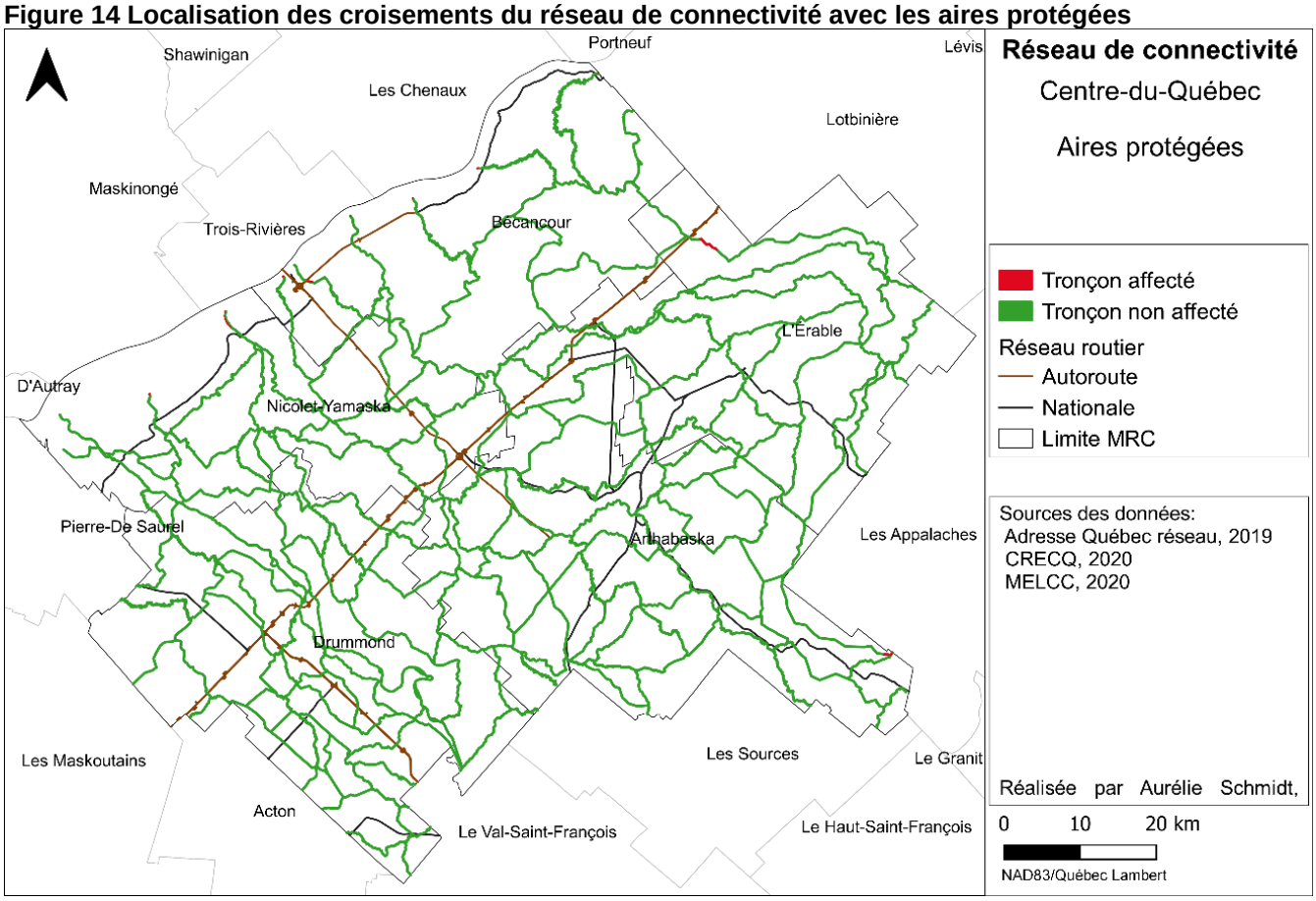

2.5. PORTRAIT FONCIER

De manière générale, 15 481 propriétés sont concernées par le réseau de connectivité appartenant à 11 708 propriétaires. Parmi eux, 4 818 propriétés se retrouvent dans un corridors vert et 11 084 propriétés se retrouvent dans des corridors bleu. Le tableau 17 liste les propriétés localisées dans un corridor vert ou bleu.

Tableau 17 Propriétés localisées dans un corridor vert ou bleu par MRC

MRC	Nombre de propriétés	
	Corridor vert	Corridor bleu
Arthabaska	1231	4006
Bécancour	524	955
Drummond	1563	3538
L'Érable	765	1262
Nicolet-Yamaska	735	1323
Total	**4818**	**11084**

Dans la MRC d'Arthabaska, on retrouve 4 659 propriétaires pour 5 094 propriétés. De ces propriétés, 4 216 d'entre elles possèdent moins de 1 hectare de corridors naturels. De ces dernières, il a été possible d'identifier que 29 propriétés appartiennent à une municipalité, 227 propriétés appartiennent à une ferme (identifiée si le nom *Ferme* était inscrit au cadastre) et 15 propriétés appartiennent à un propriétaire d'atocatière (tableau 18).

Dans la MRC de Drummond, on retrouve 4 050 propriétaires pour 4 978 propriétés. De ces propriétés, 4 151 d'entre elles possèdent moins de 1 hectare de corridors naturels. De ces dernières, il a été possible d'identifier que 44

propriétés appartiennent à une municipalité, 201 propriétés appartiennent à une ferme (identifiée si le nom *Ferme* était inscrit au cadastre) et 4 propriétés appartiennent à un propriétaire d'atocatière (tableau 18).

Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, on retrouve 1 505 propriétaires pour 1 981 propriétés. De ces propriétés, 1 504 d'entre elles possèdent moins de 1 hectare de corridors naturels. De ces dernières, il a été possible d'identifier que 3 propriétés appartiennent à une municipalité, 198 propriétés appartiennent à une ferme et aucune propriété appartient à un propriétaire d'atocatière (tableau 18).

Dans la MRC de L'Érable, on retrouve 835 propriétaires pour 1 965 propriétés. De ces propriétés, 1 546 d'entre elles possèdent moins de 1 hectare de corridors naturels. De ces dernières, il a été possible d'identifier que 11 propriétés appartiennent à une municipalité, 99 propriétés appartiennent à une ferme et 22 propriétés appartiennent à un propriétaire d'atocatière (tableau 18). Toutefois, certaines statistiques de cette MRC sont corrompues puisque plusieurs noms de propriétaires étaient manquants dans la base de données, ce qui modifie le portrait des propriétaires.

Dans la MRC de Bécancour, on retrouve 659 propriétaires pour 1 463 propriétés. De ces propriétés, 1 103 d'entre elles possèdent moins de 1 hectare de corridors naturels. De ces dernières, il a été possible d'identifier que 8 propriétés appartiennent à une municipalité, 110 propriétés appartiennent à une ferme et 12 propriétés appartiennent à un propriétaire d'atocatière (tableau 18).

Tableau 18 Nombre de propriétés et de propriétaires dans le réseau de connectivité par MRC

MRC	Nombre de propriétaires	Nombre de propriétés	Propriétés municipales	Propriétés agricoles *	Autres propriétés
Arthabaska	4659	5094	29	242	4823
Bécancour	659	1463	8	122	1333
Drummond	4050	4978	44	205	4729
L'Érable	835	1965	11	121	1833
Nicolet-Yamaska	1505	1981	3	198	1780
Total	**11708**	**15481**	**95**	**888**	**14498**

* Les propriétés agricoles comprennent les fermes et les atocatières.

La figure 15 représente le nombre de propriétés dans le réseau de connectivité par MRC selon la classe d'occupation du sol.

Dans la MRC d'Arthabaska et Drummond, les trois classes d'occupation du sol les plus représentées en termes de nombre de propriétés sont les milieux anthropiques, les milieux boisés et les friches.

Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, les trois classes d'occupation du sol les plus représentées en termes de nombre de propriétés sont les milieux boisés, les milieux agricoles et les friches.

Dans la MRC de L'Érable, les trois classes d'occupation du sol les plus représentées en termes de nombre de propriétés sont les milieux boisés, les milieux anthropiques et les milieux humides.

Dans la MRC de Bécancour, les trois classes d'occupation du sol les plus représentées en termes de nombre de propriétés sont les milieux humides, les milieux boisés et les milieux anthropiques.

Figure 15 Nombre de propriétés dans le réseau de connectivité par MRC selon la classe d'occupation du sol

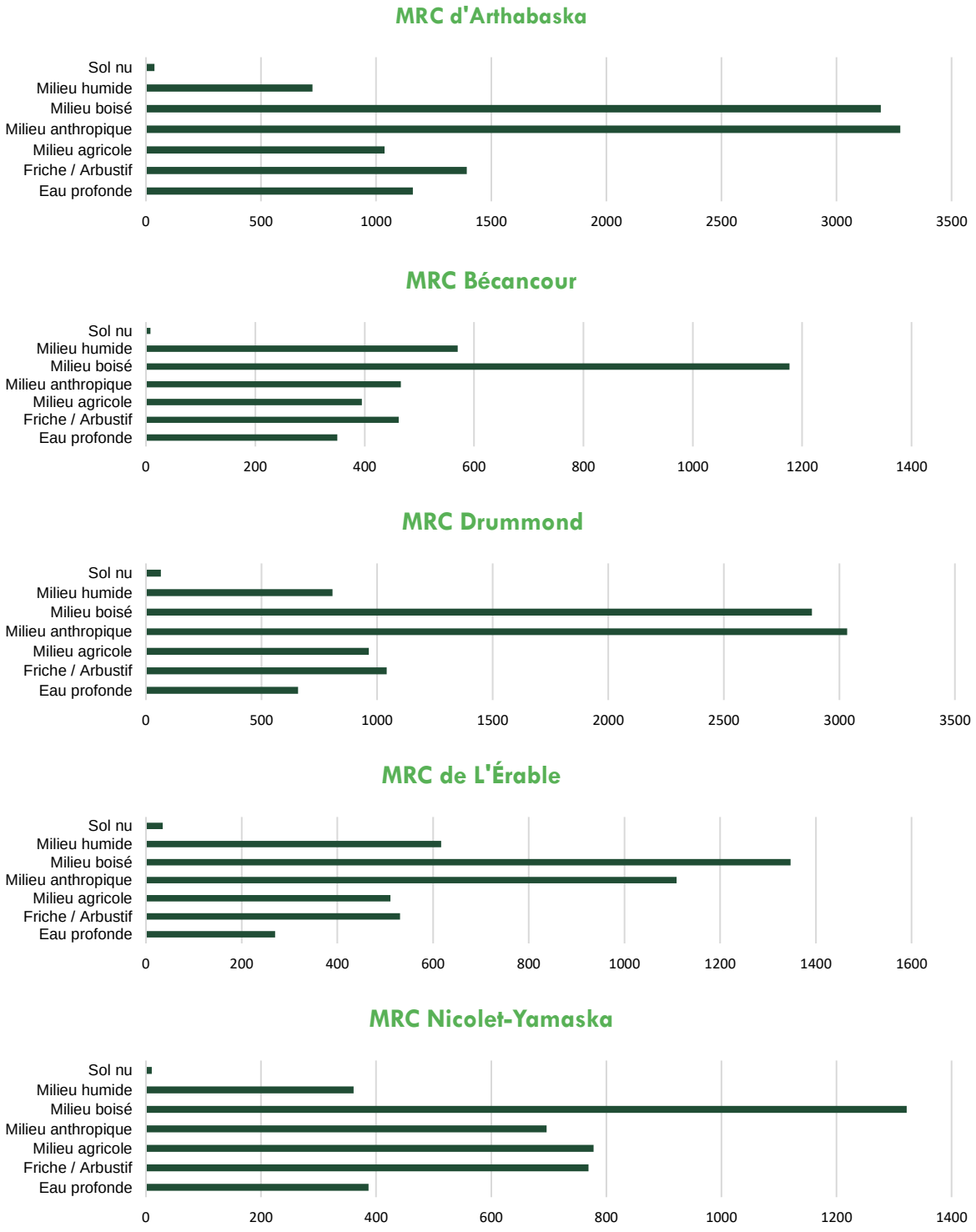

3 DIAGNOSTIC

Faits saillants	
Six FFOM directes et six FFOM indirectes ont été identifiées.	
Protection – règlements d'abattage d'arbres	Conflits d'usage
Protection – règlement sur les exploitations agricoles	Acceptabilité sociale
Perte en superficie forestière – coupe des plantations	Outils d'information
Perte en superficie forestière – cannebergière	Ressources financières
Consolidation du réseau	Communication
Nombre élevé de propriétaire	Acquis scientifique

Le diagnostic, force/faiblesse/opportunité/menace (FFOM), établit deux types de FFOM, soit les FFOM directes et les FFOM indirectes.

3.1. FFOM DIRECTES

Au total, six FFOM directes ont été identifiées à partir des résultats du portrait.

1. **Protection (force) :** Le réseau de connectivité est relativement bien constitué au niveau forestier. Au Centre-du-Québec, les superficies forestières sont relativement bien protégées. Les MRC possèdent des règlements d'abattage d'arbres protégeant des superficies minimales de couvert forestier par municipalité et le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) limite l'expansion agricole dans les bassins versants dégradés (tout le Centre-du-Québec) à l'exception des cultures de petits fruits et de sapin de Noël.

   De plus, environ 15 % (des superpositions sont possibles) de la superficie du réseau se retrouve dans l'habitat d'une espèce en situation précaire, d'un habitat faunique, d'un EFE ou d'une aire protégée. À l'exception des EFE, ces sites sont protégés en vertu de certains outils légaux. Aussi, les terrains appartenant aux municipalités, quoique représentant un faible 4% des propriétés ciblées, représentent une opportunité de protection par l'entreprise d'outils légaux. Le nombre élevé de corridors bleus, soit 1 376,6 km représente une force. La politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables offre des outils de protection pour les milieux hydriques.

2. **Perte en superficie forestière (faiblesse):** Dans les secteurs boisés, l'enjeu majeur demeure la perte en superficie forestière suite à l'impact potentiel de la coupe des plantations. De plus, l'impact potentiel du développement de la canneberge représente un enjeu considérable, notamment en raison des possibilités d'expansion en raison du REA. La forte proportion d'affectation agricole dans les corridors est aussi un enjeu.

3. **Consolidation du réseau (opportunité/menace) :** Bien que les milieux sans couvert forestier du réseau représentent que 35%, la consolidation du réseau en milieu agricole et anthropique est un défi. Les terrains sont privés et utilisés à des fins économiques.

4. **Nombre élevé de propriétaire (menace) :** De plus, le nombre élevé de propriétés et de propriétaires représentent un défi considérable.

3.2. FFOM INDIRECTES

Au total, six FFOM indirectes ont été identifiées à la suite de deux rencontres de consultation avec les acteurs du milieu et de la réalisation d'un sondage téléphonique avec les intervenants de ces organisations.

1. **Conflits d'usage (faiblesse):** Considérant les usages actuels dans les corridors, les conflits d'usage sont possibles.

2. **Acceptabilité sociale (opportunité/menace):** Le territoire à 97% en tenure privée peut présenter un défi au niveau de l'acceptabilité sociale d'un projet de conservation. De plus, la connectivité n'est pas encore incluse dans les priorités des organismes consultés. Quatre MRC travaillent présentement à intégrer la connectivité aux plans régionaux des milieux humides et hydriques, et ce, selon une approche de consultation avec les propriétaires et les organismes.

3. **Outils d'information (force/faiblesse) :** Les acteurs ont mentionné le manque d'outils d'information soutenant les actions de conservation. Conservation de la nature et ses partenaires développement présentement des outils d'accompagnement pour soutenir la conservation de la connectivité. Il n'en demeure pas moins que certains intervenants ont des questions sans réponses notamment au niveau de l'impact des espèces exotiques envahissantes et les travaux forestiers favorables à la connectivité.

4. **Ressources financières (opportunité/menace) :** Les acteurs ont mentionné le manque de financement pour travailler spécifiquement sur la connectivité. Il est à noter que la Fondation de la faune du Québec et le Fonds d'Action Québécois pour le Développement durable s'intéressent à la connectivité et des fonds sont disponibles.

5. **Communication (force/faiblesse) :** Il a semblé que les organismes ne communiquaient pas suffisamment les projets en cours ou pochetés entre eux. Malgré cette faiblesse, il est à noter que le CRECQ développe présentement un outil cartographique pour localiser les différents projets régionaux.

6. **Acquis scientifique (force) :** Les organismes mentionnaient l'importance de poursuivre l'acquisition de connaissances soutenant de meilleures décisions.

4 PLAN D'ACTION

Faits saillants	
Les enjeux identifiés sur lesquels le plan d'action se réfère sont les suivants	
Conservation du réseau de connectivité	Ressources financières
Mobilisation et engagement	Acquis scientifique

La section suivante présente le plan d'action créer avec la participation des intervenants lors des rencontres du 16 octobre et du 12 novembre 2018.

4.1. VISION

L'énoncé de vision, situé en amont du plan d'action, est le fruit d'une réflexion commune sur le devenir de la conservation et de la restauration des corridors écologiques. Elle représente l'expression du changement souhaité selon les valeurs clés de tous ceux qui participent à son élaboration, combinée à une analyse objective de la situation. Elle prend en compte les éléments suivants :

- Considérant que le Centre-du-Québec a connu depuis les cinquante dernières années des pertes de milieux naturels qui se sont soldées par la dégradation de notre environnement et la perte des services écologiques.
- Considérant l'impact appréhendé des changement climatiques.
- Considérant que le réseau de connectivité identifié au Centre-du-Québec.
- Considérant que la conservation des milieux naturels est un concept flexible qui intègre l'ensemble des interventions de protection, d'utilisation durable et de restauration des milieux naturels visant à maintenir leur intégrité dans un objectif de pérennisation des services écologiques pour les générations actuelles et futures.
- Considérant que la conservation des milieux naturels est un projet collectif qui nécessitera des changements de comportements.

D'ici 2023, un ensemble de milieux naturels diversifiés et représentatifs de la biodiversité du Centre-du-Québec composeront un réseau écologique connecté qui contribuera au maintien des fonctions et des services écologiques, ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques, le tout dans une approche concertée et compatible avec le développement durable du territoire.

4.2. ENJEUX

En prenant en compte les éléments du diagnostic, les enjeux identifiés sur lesquels le plan d'action se réfère sont les suivants. Il faut savoir qu'un enjeu représente ce que nous pouvons perdre ou gagner.

Conservation du réseau de connectivité

Le réseau de connectivité est relativement bien constitué au niveau forestier et cette superficie bénéficie de mesure réglementaire de conservation. Certaines sections du réseau sont toutefois susceptibles d'être développées dans les dix prochaines années. De plus, certains corridors naturels devront être consolidés par des mesures de restauration.

Mobilisation et engagement

Le nombre élevé de propriétaires jumelé aux conflits d'usage possible représente un enjeu considérable. Cet enjeu devra tenir compte de mesures sociales visant la mobilisation et l'engagement volontaire.

Ressources financières

L'accès à des fonds pour réaliser des actions de conservation est essentiel au maintien du réseau de connectivité.

Acquis scientifique

Les décisions de conservation devront tenir compte des acquis scientifiques.

4.3. PLAN D'ACTION

À la lumière de la vision et des enjeux, le plan d'action comprend un total de quatre orientations, huit objectifs et 16 actions. Le CRECQ a été désigné lors des rencontres comme maître d'œuvre du plan d'action afin de coordonner les actions et solliciter les partenaires qui seront appelés à concrétiser certaines actions. Les partenaires intégrés proviennent des actions ciblées dans les accords d'engagement de ces organismes.

Il est à noter qu'un plan d'action spécifique pour certains corridors sera élaboré en 2020 dans le cadre d'une subvention avec la Fondation de la faune du Québec.

4.4. CONSERVATION DES CORRIDORS NATURELS

Tableau 19 Identifier les priorités et les outils selon le contexte géographique

Orientation 1. Protéger, utiliser de façon durable et restaurer les corridors naturels Actions	Portée	Indicateur de suivi	Partenaires	Échéancier	Coûts
Objectif 1.1 Conserver les corridors prioritaires					
1.1.1 Identifier les corridors prioritaires et les critères permettant de les identifier.	Centre-du-Québec	Identification des corridors prioritaires	CRECQ	2021	$
1.1.2 Identifier les actions pour chaque axe de la conservation : protection, utilisation durable et restauration.	Centre-du-Québec	Identification d'actions	CRECQ Organismes intéressés	2022	$$
1.1.3 Attribuer des actions spécifiques de conservation pour chacun des lots dans les zones prioritaires.	Centre-du-Québec	Identification d'actions	CRECQ Organismes intéressés	2025	$$
1.1.4 Identifier et accompagner les propriétaires en zones prioritaires dans des actions de conservation.	Centre-du-Québec	Nombre de propriétaires rencontrés	CRECQ Organismes intéressés	En continu	$$$
Objectif 1.2 Conserver les corridors naturels					
1.2.1 Intégrer la prise en compte du réseau de connectivité dans les plans régionaux des milieux humides et hydriques.	Centre-du-Québec	Intégration de la connectivité au PRMHH	CRECQ MRC Comité des PRMHH	2022	$
1.2.2 Intégrer la connectivité dans les divers outils de planification du territoire ou de planification des projets.	Centre-du-Québec	Nombre d'outils intégrant la connectivité	MRC Municipalité Organismes forestiers Organismes agricoles	En continu	$

4.5. MOBILISATION ET ENGAGEMENT

Tableau 20 Mobilisation et engagement

Orientation 2. Mobilisation et engagement des acteurs et propriétaires concernés Actions	Portée	Indicateur de suivi	Partenaires	Échéancier	Coûts
Objectif 2.1 Mise en commun des expertises et des ressources spécialisées					
2.1.1 Créer un tableau de bord des services offerts en restauration au Centre-du-Québec et le partager avec les organismes.	Centre-du-Québec	Tableau de bord	Organismes intéressés Académique	2021	$
2.1.2 Création d'une carte interactive regroupant les projets de conservation touchant la connectivité au Centre-du-Québec.	Centre-du-Québec	Carte interactive	CRECQ	2021	$
Objectif 2.2 Diffusion d'information					
2.2.1 Planifier des formations techniques sur la restauration des corridors naturels adapté aux publics cibles.	Provinciale	Nombre de formations	Organismes intéressés Académique	2022	$$
2.2.2 Diffusion de la carte sur la connectivité.	Centre-du-Québec	Nombre d'organisme à qui la carte aura été diffusée	CRECQ	2021	$
Objectif 2.3 Mobiliser et engager les parties prenantes					
2.3.1 Développer une stratégie de mobilisation et d'engagement des propriétaires privés.	Provinciale	Démarche de mobilisation et d'engagement	CRECQ Spécialiste en sociologie environnementale	2021	$$$

4.6. RESSOURCES FINANCIÈRES

Tableau 21 Ressources financières

Orientation 3. Financement des actions Actions	Portée	Indicateur de suivi	Partenaires	Échéancier	Coûts
Objectif 3.1 Obtenir le financement nécessaire à la réalisation des actions					
3.1.1 Création d'une liste des programmes de financement qui supportent les actions en connectivité.	Provinciale	Liste des programmes renouvelés annuellement	CRECQ	En continu	$
3.1.2 Intégrer la prise en compte du réseau de connectivité dans les projets des organismes régionaux.	Centre-du-Québec	Nombre de projets intégrant la connectivité	Organisme centricois intéressés CRECQ	En continu	$

4.7. ACQUIS SCIENTIFIQUE

Tableau 22 Acquis scientifique

Orientation 4. Poursuivre l'acquisition de connaissances Actions	Portée	Indicateur de suivi	Partenaires	Échéancier	Coûts
Objectif 4.1 Acquérir des connaissances sur la conservation des corridors naturels					
4.1.1. Identifier les meilleures techniques de végétalisation limitant l'introduction des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans les corridors restaurés.	Provinciale	Efficacité des techniques identifiées dans le contrôle des EEE	À déterminer	En continu	$$$
4.1.2 Poursuivre les activités d'acquisition de connaissances sur les milieux naturels et les espèces en situation précaire.	Centre-du-Québec	Nombre d'activités d'acquisition	À déterminer	En continu	$$$
Objectif 4.2 Acquérir des connaissances sur l'apport des secteurs de développement à la conservation de la connectivité					
4.2.1 Développer et mettre en œuvre des projets de recherche afin d'identifier les meilleures pratiques forestières et agricoles soutenant la conservation de la connectivité sur le territoire.	Provinciale	Identification des meilleures pratiques	À déterminer	2025	$$$

5 CONCLUSION

Le portrait des propriétés présentés a permis de dresser les principales classes d'utilisation du sol ainsi que le nombre de propriétés et de propriétaires concernés. L'implantation d'un réseau de connectivité sur un territoire à 97% de tenure privée est un projet d'envergure qui demande la participation et la collaboration de plusieurs organisations et de nombreux propriétaires.

Les prochaines étapes du projet visent à réfléchir aux meilleures pratiques à mettre en œuvre afin de soutenir la conservation du réseau de connectivité.

RÉFÉRENCES

Cadastre MRC d'Arthabaska, dates variables selon la mise à jour des municipalités

Cadastre MRC de Bécancour, dates variables selon la mise à jour des municipalités

Cadastre MRC de Drummond, dates variables selon la mise à jour des municipalités

Cadastre MRC de l'Érable, dates variables selon la mise à jour des municipalités

Cadastre MRC de Nicolet-Yamaska, dates variables selon la mise à jour des municipalités

EECCC et MDDELCC. 2018. Cartographie de l'occupation du sol de Basses-terres du Saint-Laurent, circa 2014. Environnement et Changement climatique Canada et Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Plan d'action Saint-Laurent, Québec, 49 p.

ANNEXE 1

Répartition des classes d'utilisation du sol pour chaque corridor

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 1	**1275,9**
Eau profonde	1,0
Friche / Arbustif	42,7
Friche / Arbustif LTE	0,0
Milieu agricole	294,6
Milieu anthropique	32,9
Milieu boisé	576,7
Milieu humide	321,9
Sol nu	6,0
Corridor 2	**1301,6**
Eau profonde	38,1
Friche / Arbustif	39,4
Friche / Arbustif LTE	2,6
Milieu agricole	220,0
Milieu anthropique	141,4
Milieu boisé	666,2
Milieu humide	189,6
Sol nu	4,4
Corridor 3	**859,2**
Eau profonde	2,8
Friche / Arbustif	46,5
Friche / Arbustif LTE	6,7
Milieu agricole	242,1
Milieu anthropique	36,5
Milieu boisé	459,2
Milieu humide	62,8
Sol nu	2,6
Corridor 4	**828,7**
Eau profonde	1,9
Friche / Arbustif	35,8
Friche / Arbustif LTE	2,2
Milieu agricole	223,3
Milieu anthropique	17,6
Milieu boisé	319,8
Milieu humide	222,1
Sol nu	6,0

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 5	**1624,5**
Eau profonde	16,2
Friche / Arbustif	63,6
Friche / Arbustif LTE	1,7
Milieu agricole	353,9
Milieu anthropique	56,4
Milieu boisé	1037,1
Milieu humide	90,5
Sol nu	5,0
Corridor 6	**836,0**
Eau profonde	0,0
Friche / Arbustif	29,3
Friche / Arbustif LTE	2,3
Milieu agricole	247,6
Milieu anthropique	31,6
Milieu boisé	402,7
Milieu humide	122,6
Sol nu	0,1
Corridor 7	**904,2**
Eau profonde	2,8
Friche / Arbustif	58,7
Friche / Arbustif LTE	31,2
Milieu agricole	213,8
Milieu anthropique	48,7
Milieu boisé	397,2
Milieu humide	149,6
Sol nu	2,1
Corridor 8	**582,8**
Eau profonde	4,0
Friche / Arbustif	17,6
Friche / Arbustif LTE	4,4
Milieu agricole	29,4
Milieu anthropique	98,9
Milieu boisé	351,0
Milieu humide	75,1
Sol nu	2,3

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 9	**1969,8**
Eau profonde	1767,6
Friche / Arbustif	47,2
Friche / Arbustif LTE	0,3
Milieu agricole	44,2
Milieu anthropique	17,5
Milieu boisé	69,3
Milieu humide	21,8
Sol nu	1,9
Corridor 10	**1745,5**
Eau profonde	6,4
Friche / Arbustif	77,6
Friche / Arbustif LTE	7,0
Milieu agricole	245,3
Milieu anthropique	53,1
Milieu boisé	1180,8
Milieu humide	169,1
Sol nu	6,3
Corridor 11	**739,3**
Eau profonde	18,2
Friche / Arbustif	28,0
Friche / Arbustif LTE	2,0
Milieu agricole	285,5
Milieu anthropique	12,6
Milieu boisé	310,1
Milieu humide	78,9
Sol nu	3,9
Corridor 12	**1868,3**
Eau profonde	547,1
Friche / Arbustif	166,3
Friche / Arbustif LTE	3,2
Milieu agricole	264,9
Milieu anthropique	169,4
Milieu boisé	666,3
Milieu humide	50,6
Sol nu	0,5

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 13	**284,4**
Eau profonde	0,0
Friche / Arbustif	4,9
Friche / Arbustif LTE	0,0
Milieu agricole	30,8
Milieu anthropique	8,0
Milieu boisé	191,1
Milieu humide	49,6
Sol nu	0,0
Corridor 14	**410,2**
Eau profonde	0,9
Friche / Arbustif	24,5
Friche / Arbustif LTE	0,0
Milieu agricole	114,8
Milieu anthropique	7,5
Milieu boisé	177,2
Milieu humide	84,3
Sol nu	0,9
Corridor 15	**1786,7**
Eau profonde	37,3
Friche / Arbustif	75,9
Friche / Arbustif LTE	13,5
Milieu agricole	529,6
Milieu anthropique	38,8
Milieu boisé	985,9
Milieu humide	104,3
Sol nu	1,5
Corridor 16	**1374,7**
Eau profonde	47,4
Friche / Arbustif	66,2
Friche / Arbustif LTE	5,9
Milieu agricole	355,3
Milieu anthropique	49,4
Milieu boisé	780,3
Milieu humide	68,7
Sol nu	1,6

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 17	**1512,0**
Eau profonde	88,7
Friche / Arbustif	9,3
Friche / Arbustif LTE	0,0
Milieu agricole	16,4
Milieu anthropique	14,6
Milieu boisé	1201,3
Milieu humide	180,4
Sol nu	1,2
Corridor 18	**2689,2**
Eau profonde	786,3
Friche / Arbustif	247,5
Friche / Arbustif LTE	5,0
Milieu agricole	420,4
Milieu anthropique	213,4
Milieu boisé	912,9
Milieu humide	98,8
Sol nu	5,0
Corridor 19	**1636,5**
Eau profonde	6,1
Friche / Arbustif	22,5
Friche / Arbustif LTE	9,2
Milieu agricole	187,2
Milieu anthropique	21,2
Milieu boisé	941,3
Milieu humide	447,5
Sol nu	1,6
Corridor 20	**808,8**
Eau profonde	1,4
Friche / Arbustif	27,8
Friche / Arbustif LTE	1,4
Milieu agricole	25,8
Milieu anthropique	19,4
Milieu boisé	721,5
Milieu humide	11,6
Sol nu	0,0

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 21	**2478,8**
Eau profonde	1,9
Friche / Arbustif	52,6
Friche / Arbustif LTE	2,3
Milieu agricole	195,9
Milieu anthropique	35,0
Milieu boisé	2112,1
Milieu humide	76,1
Sol nu	2,9
Corridor 22	**2496,0**
Eau profonde	257,9
Friche / Arbustif	169,8
Friche / Arbustif LTE	5,3
Milieu agricole	688,0
Milieu anthropique	214,9
Milieu boisé	915,0
Milieu humide	237,4
Sol nu	7,7
Corridor 23	**3018,8**
Eau profonde	1328,3
Friche / Arbustif	201,7
Friche / Arbustif LTE	0,2
Milieu agricole	279,9
Milieu anthropique	152,9
Milieu boisé	908,4
Milieu humide	141,4
Sol nu	6,1
Corridor 24	**1593,5**
Eau profonde	14,0
Friche / Arbustif	43,1
Friche / Arbustif LTE	1,8
Milieu agricole	22,4
Milieu anthropique	24,4
Milieu boisé	1025,2
Milieu humide	458,5
Sol nu	4,1

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 25	**1579,3**
Eau profonde	14,4
Friche / Arbustif	66,3
Friche / Arbustif LTE	3,2
Milieu agricole	229,9
Milieu anthropique	65,4
Milieu boisé	855,3
Milieu humide	340,0
Sol nu	4,8
Corridor 26	**942,4**
Eau profonde	14,4
Friche / Arbustif	23,6
Friche / Arbustif LTE	6,4
Milieu agricole	63,6
Milieu anthropique	12,6
Milieu boisé	541,5
Milieu humide	279,2
Sol nu	1,2
Corridor 27	**881,4**
Eau profonde	3,5
Friche / Arbustif	21,9
Friche / Arbustif LTE	4,7
Milieu agricole	49,1
Milieu anthropique	9,9
Milieu boisé	499,0
Milieu humide	293,4
Sol nu	0,0
Corridor 28	**1729,1**
Eau profonde	87,2
Friche / Arbustif	74,5
Friche / Arbustif LTE	4,5
Milieu agricole	307,1
Milieu anthropique	33,7
Milieu boisé	1076,1
Milieu humide	144,6
Sol nu	1,3

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 29	**1167,8**
Eau profonde	22,4
Friche / Arbustif	57,6
Friche / Arbustif LTE	1,8
Milieu agricole	91,5
Milieu anthropique	10,2
Milieu boisé	786,9
Milieu humide	197,2
Sol nu	0,1
Corridor 30	**1532,3**
Eau profonde	2,7
Friche / Arbustif	87,4
Friche / Arbustif LTE	16,3
Milieu agricole	398,4
Milieu anthropique	59,7
Milieu boisé	787,6
Milieu humide	179,8
Sol nu	0,4
Corridor 31	**1144,3**
Eau profonde	49,1
Friche / Arbustif	76,3
Friche / Arbustif LTE	4,4
Milieu agricole	374,1
Milieu anthropique	26,6
Milieu boisé	456,5
Milieu humide	157,2
Sol nu	0,0
Corridor 32	**469,6**
Eau profonde	0,0
Friche / Arbustif	44,6
Friche / Arbustif LTE	0,1
Milieu agricole	238,2
Milieu anthropique	9,6
Milieu boisé	168,5
Milieu humide	8,6
Sol nu	0,0

Utilisation du sol	Superficie (ha)
Corridor 33	**726,1**
Eau profonde	0,0
Friche / Arbustif	81,6
Friche / Arbustif LTE	0,0
Milieu agricole	349,8
Milieu anthropique	15,2
Milieu boisé	271,9
Milieu humide	7,6
Sol nu	0,0
Corridor 34	**387,2**
Eau profonde	1,3
Friche / Arbustif	25,4
Friche / Arbustif LTE	0,0
Milieu agricole	203,9
Milieu anthropique	4,6
Milieu boisé	150,0
Milieu humide	2,0
Sol nu	0,0
Corridor 35	**1166,7**
Eau profonde	27,5
Friche / Arbustif	37,2
Friche / Arbustif LTE	0,0
Milieu agricole	368,4
Milieu anthropique	20,0
Milieu boisé	592,0
Milieu humide	121,2
Sol nu	0,2
Grand total	**46351,5**